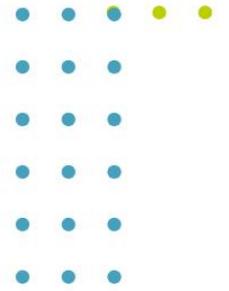


Envoyé en préfecture le 27/09/2023

Reçu en préfecture le 27/09/2023

Publié le

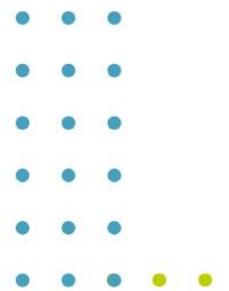
ID : 033-243301181-20230921-21092307-DE



# RAPPORT D'ACTIVITES



# 2022



# MOT DU PRESIDENT



« Je remercie les vice-présidents et les conseillers communautaires pour leur engagement et les membres de toutes les commissions qui ont œuvré afin que les projets prennent forme, et je sais pouvoir compter sur leur soutien tout au long du mandat. »

Certains éléments des rapports d'activité sont faciles à constater : les constructions.

En 2022, nous avons inauguré la gendarmerie à Saint Savin pour donner à 19 militaires les meilleures conditions pour veiller sur la sécurité de notre secteur. Ce bâtiment moderne offre aussi un accueil efficace aux citoyens qui doivent rencontrer les forces de l'ordre. Nous ferons en sorte que cette caserne, dont la CDC reste propriétaire, offre longtemps ses services en assurant, avec les occupants, un entretien adéquat.

Une autre action de la CDC a concerné l'habitat, mais cette fois, l'habitat de chacun d'entre nous, afin d'en améliorer les caractéristiques. En particulier des aides sont accordées aux propriétaires occupants qui améliorent les performances thermiques de leurs maisons ou qui les rendent mieux accessibles en cas de handicap. La CDC assure la gestion de ces dossiers pour le compte des 4 communautés de communes du nord de la Gironde. Elle porte aussi son action vers les propriétaires bailleurs afin de les inciter à restaurer les logements mal adaptés à la vie moderne. Ces aides peuvent permettre de redonner une utilité aux logements vacants de nos bourgs. En conséquence, elles permettent une meilleure densification des agglomérations et préservent les terres agricoles ou naturelles d'une artificialisation excessive. Cette Opération d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) rejoint donc par ses efforts la rédaction des documents d'urbanisme en cours sur les 12 communes de Latitude Nord Gironde.

Peut-être avez-vous participé à un des groupes de travail que la CDC a constitué afin de collaborer à la rédaction de la Convention Territoriale Globale (CTG) qui nous associe de façon innovante à la Caisse d'Allocations Familiales. Cet organisme a décidé d'attribuer ses aides, non plus de façon arithmétique, mais en fonction des besoins du territoire. Il s'est agi d'apprécier les actions à développer sur notre territoire au chapitre de la parentalité et de la famille pour renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services mis en place pour les habitants du territoire. Nous avons en particulier travaillé en faveur de la jeunesse : des enquêtes ont été menées auprès d'elle et des expériences tentées pour connaître leur volonté et nous mettrons en place une politique volontariste pour leur offrir des modes d'expression et de prise en main de leurs activités.

Cette convention territoriale est un contrat fort et ses conclusions seront prises en compte dans nombre de nos actions, comme le Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturel (COTEAC), autre outil de cohésion de l'enfance.

Ces temps forts que j'ai voulu mettre en ouverture de ce rapport d'activité annuel, ponctuent l'ensemble de nos actions qui n'auraient pu être menées sans le concours actifs de mes collègues vice-présidents et conseillers communautaires et exécutées avec diligence par les agents de nos services.

**Éric Happert**



# SOMMAIRE

<b>01</b>	<b>INSTANCES COMMUNAUTAIRES</b>	<b>5</b>
<b>02</b>	<b>ACTIVITE ADMINISTRATIVE</b>	<b>10</b>
<b>03</b>	<b>MOYENS GENERAUX</b>	<b>14</b>
<b>04</b>	<b>FINANCES</b>	<b>16</b>
<b>05</b>	<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	<b>26</b>
<b>06</b>	<b>COMMUNICATION</b>	<b>29</b>
<b>07</b>	<b>PROJETS et SERVICES</b>	<b>31</b>
	Focus sur 2022	<b>32</b>
	Administration Générale	<b>41</b>
	Aménagement de l'Espace, Urbanisme	<b>43</b>
	Environnement, Développement Durable	<b>46</b>
	Développement économique	<b>48</b>
	Services Techniques, Voirie, Assainissement non collectif	<b>50</b>
	Tourisme	<b>52</b>
	Culture	<b>53</b>
	Enfance Jeunesse Sports	<b>55</b>
	CIAS	<b>59</b>

# INTRODUCTION

Le présent rapport d'activités est établi en conformité avec l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales. Celui-ci est rédigé comme suit :

*« Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.*

*Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou la demande de ce dernier.*

*Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale. »*

Ce rapport a été élaboré en coordination et collaboration avec l'ensemble des services communautaires.

# 01 INSTANCES COMMUNAUTAIRES



**33**

**Conseillers  
Communautaires**  
représentant les 12  
communes du territoire

dont



**15**

**Membres du Bureau**  
Incluant les maires et  
les Vice-Présidents

et



**43**

**Elus communaux**  
intervenant dans les  
commissions de travail de  
la communauté de  
communes

## LES DELEGUES COMMUNAUTAIRES au 31 décembre 2021

### Le Bureau



**Éric HAPPERT**  
Président  
Cézac

► **Les Vice-Présidents** sont chargés de mettre en œuvre les projets et de piloter la gestion des services communautaires dans des domaines de compétences spécifiques.



**Jean-Luc DESPERIEZ**  
Maire de Cubnezais  
1er vice-président  
▼  
Urbanisme,  
SCOT,  
Patrimoine



**Brigitte MISIAK**  
Maire de Marsas  
2ème vice-présidente  
▼  
Développement  
Economique



**Alain RENARD**  
Maire de Saint  
Savin  
3ème vice-président  
▼  
Finances,  
Ressources humaines  
Communication



**Benoit VIDEAU**  
Laruscade  
4ème vice-président  
▼  
Tourisme,  
Revitalisation des  
commerces et  
centres bourgs



**Florian DUMAS**  
Maire de Civrac-de-  
Blaye  
5ème vice-président  
▼  
Services techniques,  
voirie, assainissement



**Pierre ROUSSEL**  
Cavignac  
6ème vice-président  
▼  
Enfance, jeunesse



**Jean-François JOYE**  
Maire de Donnezac  
7ème vice-président  
▼  
Aménagement de  
l'espace,  
Développement  
durable  
Politique foncière



**Didier BERNARD**  
Maire de Saint-Yzan-  
de-Soudiac  
8ème vice-président  
▼  
Sport, Culture  
Associations



**Jean-Pierre DOMENS**  
Maire de Saint-Vivien-  
de-Blaye  
9ème vice-président  
▼  
Affaires sociales



► **Les maires**



► **Les délégués communautaires**

<b>CAVIGNAC</b>	Dominique COUREAUD	<b>MARSAS</b>	Noël DUPONT
<b>CEZAC</b>	Bruno BUSQUETS Martine HOSTIER	<b>SAINT MARIENS</b>	Marc ISRAEL Mireille MAINVIELLE
<b>CIVRAC-DE BLAYE</b>	Françoise MATHE	<b>SAINT SAVIN</b>	Jean-Luc BESSE Frédérique JOINT Magali RIVES Julie RUBIO
<b>CUBNEZAIS</b>	Monique MANON	<b>SAINT-YZAN DE-SOUDIAC</b>	Maria QUEYLA Pascal TURPIN Eloïse SALVI
<b>DONNEZAC</b>	Jean-Marie HERAUD		
<b>LARUSCADE</b>	Isabelle BEDIN Véronique HERVE		

## LES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

Avant d'être soumis au Conseil Communautaire, les projets et dossiers communautaires sont élaborés par

**9 commissions thématiques consultatives** constituées d'élus issus du conseil communautaire et d'élus municipaux.



Véritables lieux de débats, d'échanges et de propositions ils sont animés par les vices-présidents.

➤ **Affaires sociales**

Vice-Président : Jean-Pierre DOMENS

➤ **Aménagement de l'espace, Politique foncière, Environnement**

Vice-Président : Jean-François JOYE

➤ **Développement économique**

Vice-Présidente : Brigitte MISIAK

➤ **Enfance, jeunesse**

Vice-Président : Pierre ROUSSEL

➤ **Finances**

Vice-Président : Alain RENARD

➤ **Urbanisme**

Vice-Président : Jean-Luc DESPERIEZ

➤ **Revitalisation des commerces et centres bourgs, tourisme**

Vice-Président : Benoit VIDEAU

➤ **Services techniques, voirie, assainissement**

Vice-Président : Florian DUMAS

➤ **Sport, Culture, Associations**

Vice-Président : Didier BERNARD

## L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL



L'Office de Tourisme est constitué sous la forme d'une régie à autonomie financière. Par ce mode de gestion, la Communauté de Communes continue de gérer directement ce service public : la régie ne dispose pas d'une personnalité distincte de celle de la communauté.

L'Office de Tourisme est administré, sous l'autorité du Conseil Communautaire, par un conseil d'exploitation dont les attributions sont essentiellement consultatives. Le Président du Conseil d'Exploitation est Benoit VIDEAU et la Vice-Présidente Pascale DUPUY (au 31 décembre 2020). La composition du Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme est la suivante :

**7 délégués titulaires de la Communauté de Communes** : Eric HAPPERT, Benoit VIDEAU, Guillaume CHARRIER, Jean-Pierre DOMENS, Marcel BOURREAU, Magalie RIVES, Patrick PELLETON.

**5 délégués issus de la société civile** : Marylène ROUTURIER, Frédéric CHASSIN, Delphine COUCHY, Maryse COUREAU, Pascale DUPUY.

## LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION CULTURELLE

Tout comme l'Office de Tourisme, le Centre Intercommunal d'Action Culturelle est constitué sous la forme d'une régie à autonomie financière. Par ce mode de gestion, la Communauté de Communes continue de gérer directement ce service public : la régie ne dispose pas d'une personnalité distincte de celle de la communauté.

Le CIAC est administré, sous l'autorité du Conseil Communautaire, par un conseil d'exploitation dont les attributions sont essentiellement consultatives. Le Président du Conseil d'Exploitation est Eric HAPPERT et son Vice-Président, Didier BERNARD.

La composition du Conseil d'Exploitation du CIAC :

**8 délégués titulaires de la Communauté de Communes** : Eric HAPPERT, Didier BERNARD, Véronique HERVE, Guillaume CHARRIER, Françoise MATHE, Noël DUPONT, Mireille MINVIELLE, Magali RIVES

**7 délégués issus de la société civile** : Michèle CADUSSEAU, Patricia PROUST-LABEYRIE, Françoise DUMONTHEIL, Sandrine CAYOL, Marylène ROUTURIER, Bastien CHAMAILLARD, Béatrice DECIS

## 02 ACTIVITE ADMINISTRATIVE

### INSTANCES COMMUNAUTAIRES

#### ➤ Conseil Communautaire / Bureau / Président

Le Conseil Communautaire s'est réuni à **11 reprises** – dont une fois par visio-conférence - au cours de l'année 2022 prenant

**165** délibérations

Le Bureau communautaire s'est réuni à **11 reprises** prenant **52 décisions** dans le cadre des délégations qui lui sont attribuées.

#### ➤ Commissions et groupes de travail

➤ Commission **économie** : 3 réunions

➤ Commission **Enfance Jeunesse** : 8 réunions

➤ Commission **Sport** : 2 réunions

➤ Commission **Finances** : 7 réunions

➤ Commission **Aménagement de l'Espace – Environnement – Politique foncière** : 3 réunions

➤ Commission **Urbanisme** : 2 réunions

#### ➤ Autres instances de travail

➤ Conseil d'Exploitation du **Centre intercommunal d'Action Culturelle** : 5 réunions

➤ Conseil d'Exploitation de l'**Office de Tourisme** : 2 réunions

➤ COPIL **Service Technique Commun** : 2 réunions

➤ Groupe de travail **Communication** : 4 réunions

➤ **PLUi** (COPIL) : 1 réunion

➤ **PAT** (COPIL) : 2 réunions

➤ **PAT** (Groupes de travail) : 4 réunions

➤ **SCoT** (GT / Séminaire/COTECH/COPIL/Ateliers) : 2 réunions

➤ **PCAET** (COPIL/COTECH/Ateliers) : 3 réunions

➤ **Plan vélo** (Réunion publique) : 1 réunion

➤ **GEMAPI Livenne** (COPIL/COTECH) : 10 réunions

- **GEMAPI Moron** (COFIL/COTECH) : **3** réunions
- **GEMAPI Saye** (COFIL/COTECH) : **1** réunion
- **Natura 2000 Vallée et Palus du Moron** (COFIL) : **1** réunion
- **Natura 2000 Marais de Braud-et-Saint-Louis et Saint-Ciers-sur-Gironde** (COFIL) : **1** réunion
- **Fabrique des Mobilités Haute-Gironde** (COFIL/COTECH) : **4** réunions
- **Nouvelle-Aquitaine Mobilités** (Comité de bassin/COTECH) : **4** réunions

## MARCHES PUBLICS



# Liste des marchés publics en 2022

### Marchés supérieurs à 25 000 € HT

- Marché mixte pluriannuel relatif à la mission de suivi-animation de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour la Haute-Gironde : **87 757,52 € HT**.
- Accord-cadre mono attributaire à bons de commande relatif aux contrôles des installations d'assainissement non collectif. Montant maximum du marché pour une durée ferme de 4 ans : **300 000,00 € HT**.
- Acquisition d'un camion type poly benne ainsi qu'un camion type poly benne pour le Service Technique Commun : **76 105,00 € HT**.
- Marché de prestations intellectuelles relatif à l'élaboration d'un Schéma Directeur Vélo : **36 800,00 € HT**.
- Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande relatif aux transports collectifs routiers des enfants ALSH et de Sport Vacances :
  - Lot 1 - Transport des enfants entre les Accueils de Loisirs Sans Hébergement. Montant maximum reconductions incluses : **50 000,00 € HT**.
  - Lot 2 - Transport des enfants pour les déplacements « Sports Vacances ». Montant maximum reconductions incluses : **14 000,00 € HT**.
- Marché d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage relatif à la concertation préalable du projet d'accompagnement à la ZAE dédiée à la filière « dirigeables » à Laruscade : **54 886,00 € HT**.
- Groupement de commandes marché de prestations intellectuelles relatif à la mission de diagnostic précis pour la vacance de logement, de propositions d'orientations et d'actions pour la CCLNG, la Communauté de communes de l'Estuaire et le Grand Cubzaguais Communauté de communes. Montant du marché pour la CCLNG : **29 837,50 € HT**.
- Marché de service des contrats d'assurances pour la CCLNG (durée de 60 mois) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 :
  - Lot 1 : Assurance des dommages aux biens et des risques annexes - Prime annuelle : **7 887,63 TTC** (hors révision).
  - Lot 2 : Assurance des responsabilités et des risques annexes - Prime annuelle : **6 782,98 TTC** (hors révision).
  - Lot 3 : Assurance des véhicules à moteur et des risques annexes - Prime annuelle : **18 238,80 TTC** (hors révision).
  - Lot 4 : Assurance des prestations statutaires - Prime annuelle : **26 717,30 TTC** (hors révision).

## Marchés inférieurs à 25 000 HT

- Marché de maîtrise d'œuvre relatif à la rénovation, la mise en sécurité et l'aménagement paysager des abords immédiats du Moulin de Bellevue : **11 430,88 € HT**.
- Marché de maîtrise d'œuvre relatif à la rénovation des vestiaires sportifs à Cézac et des vestiaires et Club House à Saint-Yzan-de-Soudiac : **15 722,05 € HT**.
- Marchés de Contrôle Technique et de coordination Sécurité Protection Santé, dans le cadre des marchés de travaux, pour l'année 2022 : **16 100,00 € HT**.

## Baromètre de la commande publique

La Communauté de Communes Latitude Nord Gironde est confrontée, au vu des surcoûts concernant les matériaux et les fournitures d'énergie (gaz et électricité), à des demandes de revalorisation des marchés en cours de la part de prestataires pour l'année 2022.

Le renouvellement des marchés se fera dans la quasi-totalité des situations à la hausse.

Les différentes réglementations (loi ASAP, Climat résilience, Loi AGECL...) venues réformer la commande publique **incluent plusieurs mesures destinées à mieux prendre en compte le développement durable lors de la passation et l'exécution des contrats de la commande publique**, et permet de proposer une politique d'achat plus responsable pour tendre vers un modèle de société plus durable.

## 03 MOYENS GENERAUX

### PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE

La CCLNG dispose d'un patrimoine immobilier et foncier, en propriété et en location, qu'il lui revient d'entretenir.

#### Patrimoine immobilier en propriété

- Maison de la Communauté de Communes - siège administratif CCLNG (Saint-Savin) ;
- Caserne de la Gendarmerie et les 19 logements pour les gendarmes et leur famille (Rue de Marjolleau Saint Savin) - Bâtiment livré en mai 2022
- Maison de la Petite Enfance - accueil petite enfance (Cavignac)
- Micro-crèche et LAEP (Saint-Yzan-de-Soudiac) - bâtiment livré fin 2020
- Le Chai 2.0 - espace de formation numérique, coworking et location de bureaux (Marsas)
- Bâtiment accueillant des locaux de l'AMSADHG (rue de Marjolleau - St-Savin)
- Locaux du Centre Intercommunal d'Action Sociale (Saint-Yzan-de-Soudiac)
- Epicerie Solidaire (Saint-Yzan-de-Soudiac) - bâtiment livré fin 2021
- Locaux mis à disposition, à titre gracieux de l'Ecole de Musique des Hauts de Gironde pour des cours de musique (Saint-Yzan-de-Soudiac)
- Garage et Locaux techniques Halte-Garderie Itinérante (Saint-Savin)



#### Patrimoine immobilier en gestion

- Relais d'Assistantes Maternelles à Cézac, dans des locaux contigus au groupe scolaire loués à la commune ;
- Locaux du Service Intercommunal d'Aide Alimentaire à Civrac-de-Blaye, loués auprès d'un particulier.

➤ Locaux du Service Technique Commun (STC) : dans le cadre de la mutualisation des Services Techniques, des locaux techniques communaux ont été mis à disposition de la CCLNG :

- Hangar technique de Cavignac (300 m<sup>2</sup>)
- Hangar technique de Saint-Savin (500 m<sup>2</sup>)
- Hangar et atelier technique de Saint-Yzan-de-Soudiac (100 m<sup>2</sup> + 115 m<sup>2</sup>)
- Hangar technique de Civrac-de-Blaye (320 m<sup>2</sup>)
- Hangar technique de Cézac (90 m<sup>2</sup>)
- Hangar technique de Saint-Mariens (200 m<sup>2</sup>)
- Hangar technique de Cubnezais (220m<sup>2</sup>)

➤ Equipements sportifs sur le territoire de la CCLNG :

- Salle omnisports à Saint Savin ;
- Piste de BMX à Cavignac ;
- Vestiaires et terrain de football à Cézac ;
- Vestiaires et terrain de football à Civrac-de-Blaye ;
- Vestiaires et terrain de football à Cubnezais ;
- Plaine des sports à Laruscade comprenant vestiaires, terrain de football et courts de tennis ;
- Plaine des sports à Marsas comprenant vestiaires, terrain de football et courts de tennis ;
- Une salle omnisport et une plaine des sports à Saint-Savin comprenant vestiaires, terrains de football, courts de tennis ;
- Vestiaires et terrains de football à Saint-Yzan de Soudiac.

#### Equipements et terrains en propriété

- Aire de co-voiturage à Cavignac et à Cézac
- Aire d'accueil des gens du voyage à Cavignac
- Voie douce de liaison entre le Collège et la plaine des sports à Marsas
- Terrain adjacent à la Maison de la CDC à Saint-Savin, d'une surface de 3 100 m<sup>2</sup> pour un projet d'équipement culturel
- Terrain d'une surface de 4 800 m<sup>2</sup> à Saint-Savin pour un projet de construction d'une caserne de gendarmerie et de 19 logements dont les travaux ont débuté à l'automne 2020
- Voie douce sur la commune de Marsas reliant le bourg au collège
- Diverses réserves foncières à vocation économique (Laruscade, Cézac, etc.).



## MATERIEL MUTUALISE

La communauté de communes a acquis un certain nombre de matériels pour ses besoins propres et ceux des communes. Ces biens sont utilisés selon les besoins et leur disponibilité par les communes et la communauté de communes : **2** chapiteaux de 60 m², **1** barnum de 9 m², **4** banderoles pour la promotion de manifestations, **24** grilles d'exposition, **2** défibrillateurs, **2** vidéoprojecteurs et **1** ordinateur portable. Ces matériels sont mis à disposition gratuitement des associations locales et des communes sur demande, et par le biais d'une convention de mise à disposition avec caution. L'installation des matériels est à la charge des communes.

## REPARTITION DES PRETS DE MATERIELS

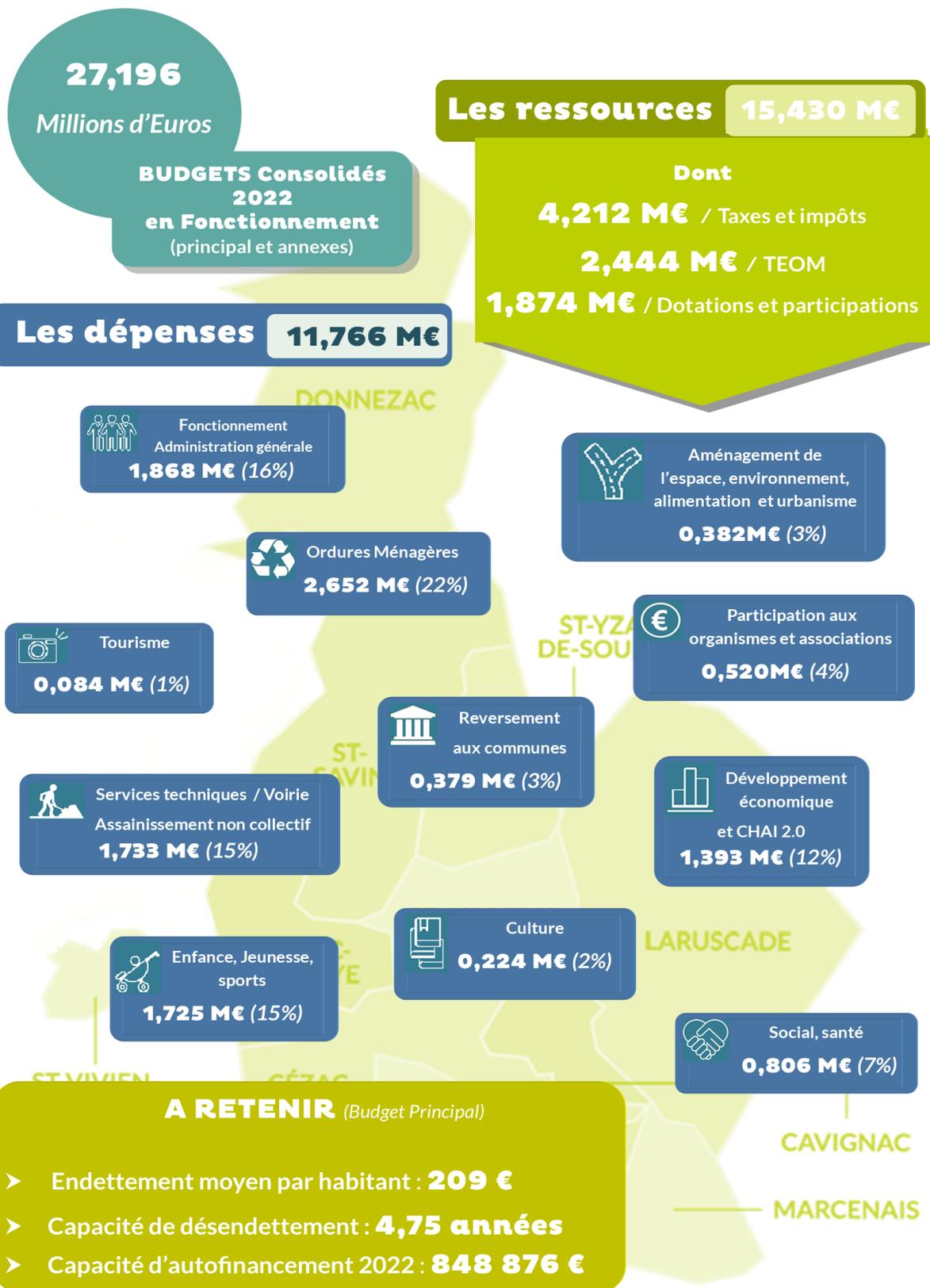
**Répartition des accords de prêts de matériels 2022 :**

BANDEROLES		CHAPITEAUX		GRILLES		BARNUM 3x3		BARRIERES	
Cavignac	1	Cavignac	3	Cavignac	2	Cavignac	1	Cavignac	1
Cezac		Cezac		Cezac		Cezac		Cezac	
Civrac de Blaye		Civrac de Blaye	1	Civrac de Blaye	1	Civrac de Blaye	1	Civrac de Blaye	2
Cubnezais	2	Cubnezais		Cubnezais		Cubnezais		Cubnezais	
Donnezac	2	Donnezac	2	Donnezac		Donnezac	2	Donnezac	2
Laruscade	3	Laruscade	12	Laruscade	1	Laruscade	1	Laruscade	2
Marcenais		Marcenais	4	Marcenais	1	Marcenais		Marcenais	1
Marsas		Marsas		Marsas		Marsas		Marsas	
St Mariens	2	St Mariens	3	St Mariens	1	St Mariens	2	St Mariens	2
St Vivien	2	St Vivien	1	St Vivien	1	St Vivien		St Vivien	1
St Savin		St Savin	8	St Savin	4	St Savin	1	St Savin	5
St Yzan	6	St Yzan	6	St Yzan	1	St Yzan		St Yzan	1
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>	<b>TOTAL</b>	<b>40</b>	<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>TOTAL</b>	<b>17</b>

**Répartition des refus de prêts de matériels 2022 :**

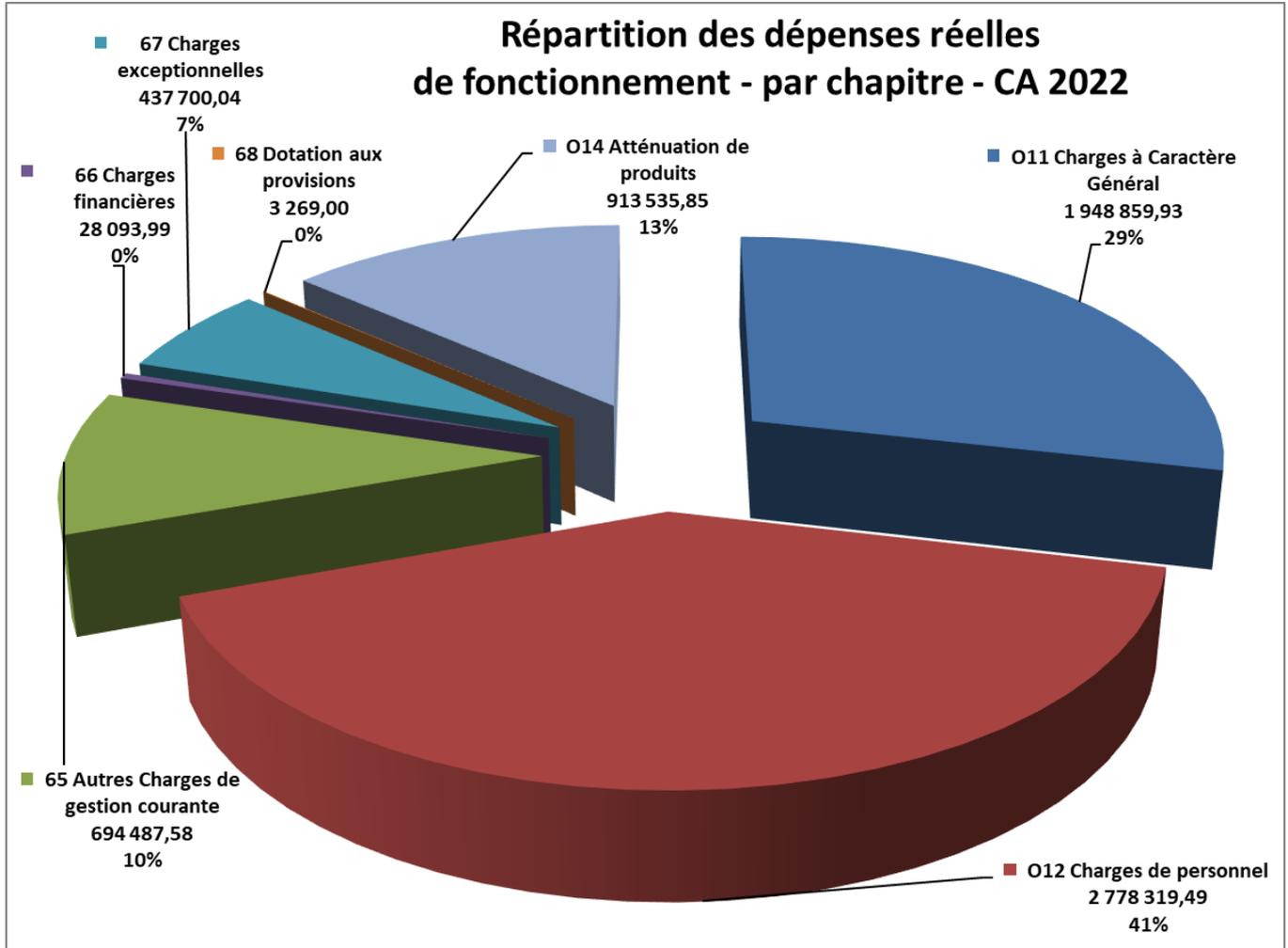
BANDEROLES		CHAPITEAUX		GRILLES		BARNUM 3x3		BARRIERES	
Cavignac									
Cezac		Cezac		Cezac		Cezac		Cezac	
Civrac de Blaye		Civrac de Blaye		Civrac de Blaye		Civrac de Blaye		Civrac de Blaye	
Cubnezais		Cubnezais		Cubnezais		Cubnezais		Cubnezais	
Donnezac		Donnezac		Donnezac		Donnezac		Donnezac	
Laruscade		Laruscade		Laruscade		Laruscade		Laruscade	
Marcenais		Marcenais		Marcenais		Marcenais		Marcenais	
Marsas		Marsas		Marsas		Marsas		Marsas	
St Mariens		St Mariens		St Mariens		St Mariens		St Mariens	
St Vivien		St Vivien		St Vivien		St Vivien		St Vivien	
St Savin		St Savin		St Savin		St Savin		St Savin	
St Yzan		St Yzan	1	St Yzan		St Yzan		St Yzan	
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>TOTAL</b>	<b>0</b>

# 04 FINANCES



## COMPTE ADMINISTRATIF 2022

**Dépenses réelles de fonctionnement 2022 (hors TEOM) : 6 804 266 €**

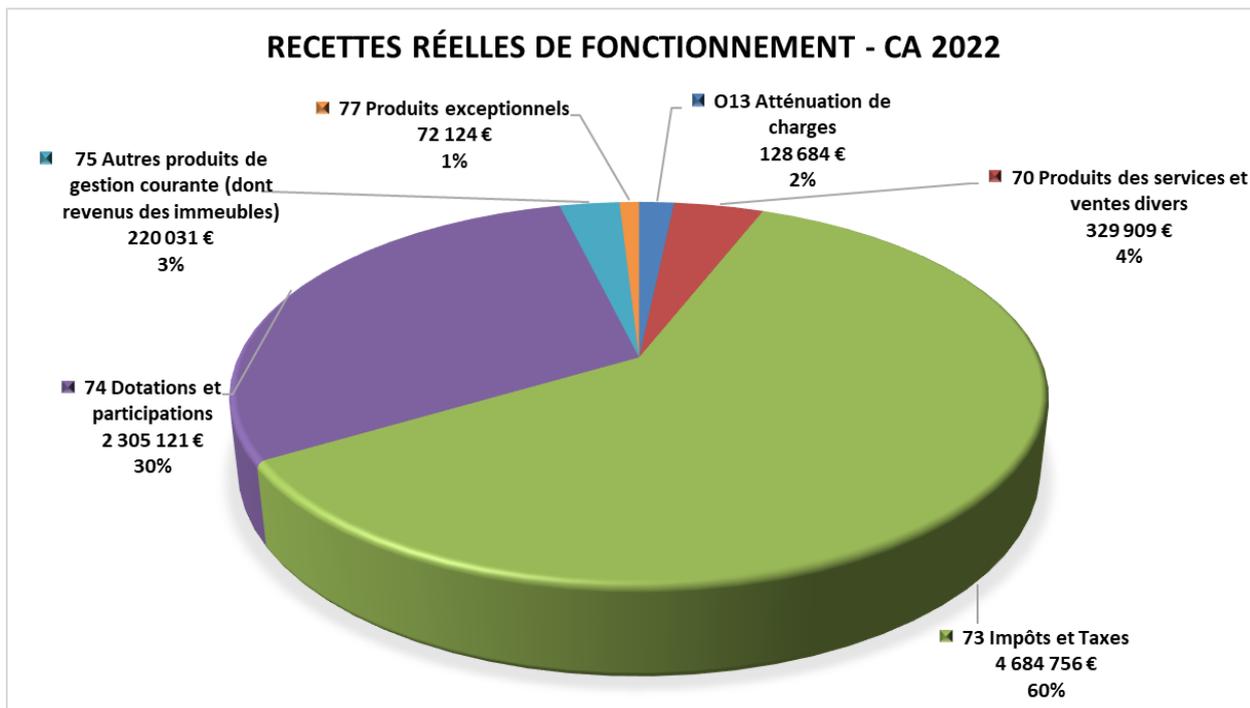


**Le compte administratif 2022 se caractérise par une hausse des dépenses de fonctionnement (+13% par rapport à 2021) en lien avec la hausse des charges de personnel qui augmentent dans les mêmes proportions (postes vacants pourvus, recrutement dans le secteur de la petite enfance, développement des services à la population, hausse du point d'indice).**

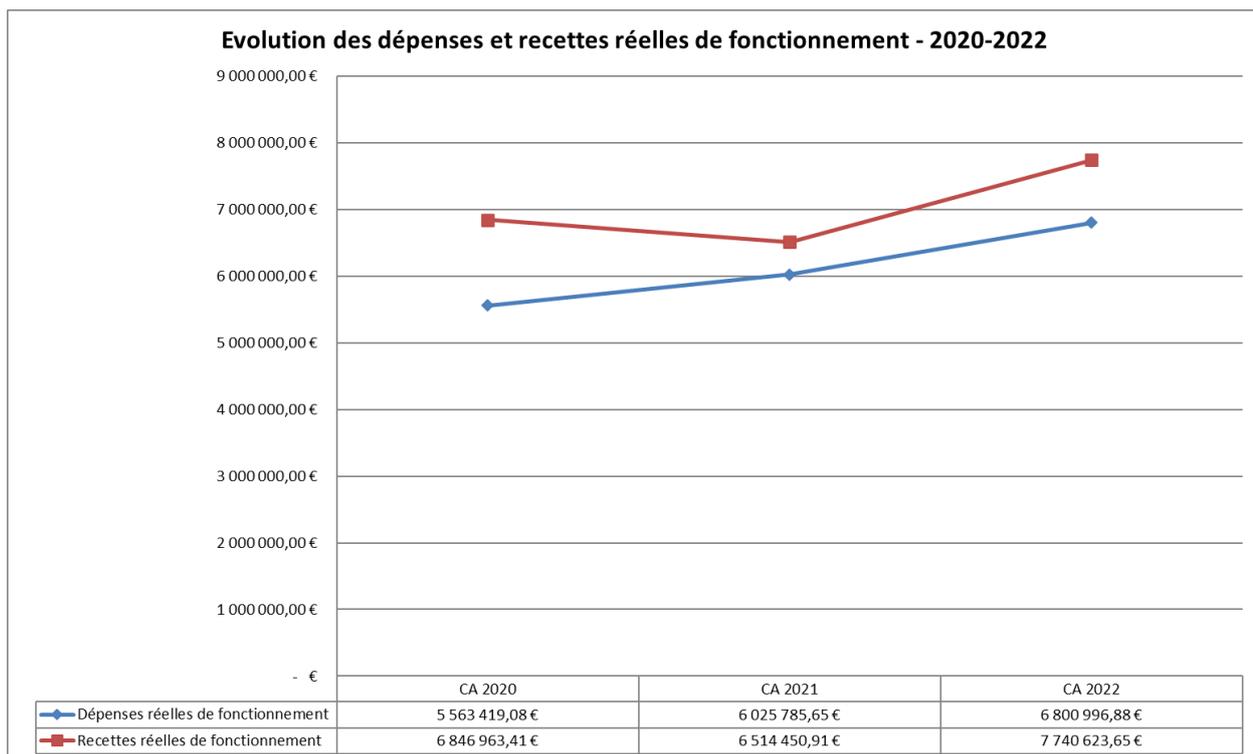


## Recettes Réelles de fonctionnement 2022 : **7 740 625 €**

**Les recettes sur 2022 sont en hausse de + 19% par rapport à 2021.** Les impôts et taxes sont en hausse de 11% par rapport à 2021 (pas de hausse des taux mais une augmentation des bases d'imposition indexée sur l'inflation, des attributions de compensation en hausse liés notamment à l'entrée de Cubnezais au STC), ainsi que les dotations et participations aux organismes qui augmentent de + 23% et les revenus locatifs qui croissent également fortement (+ 180 000 €) en lien avec la prise à bail par l'Etat de la caserne de gendarmerie depuis le 1<sup>er</sup> mai 2022.



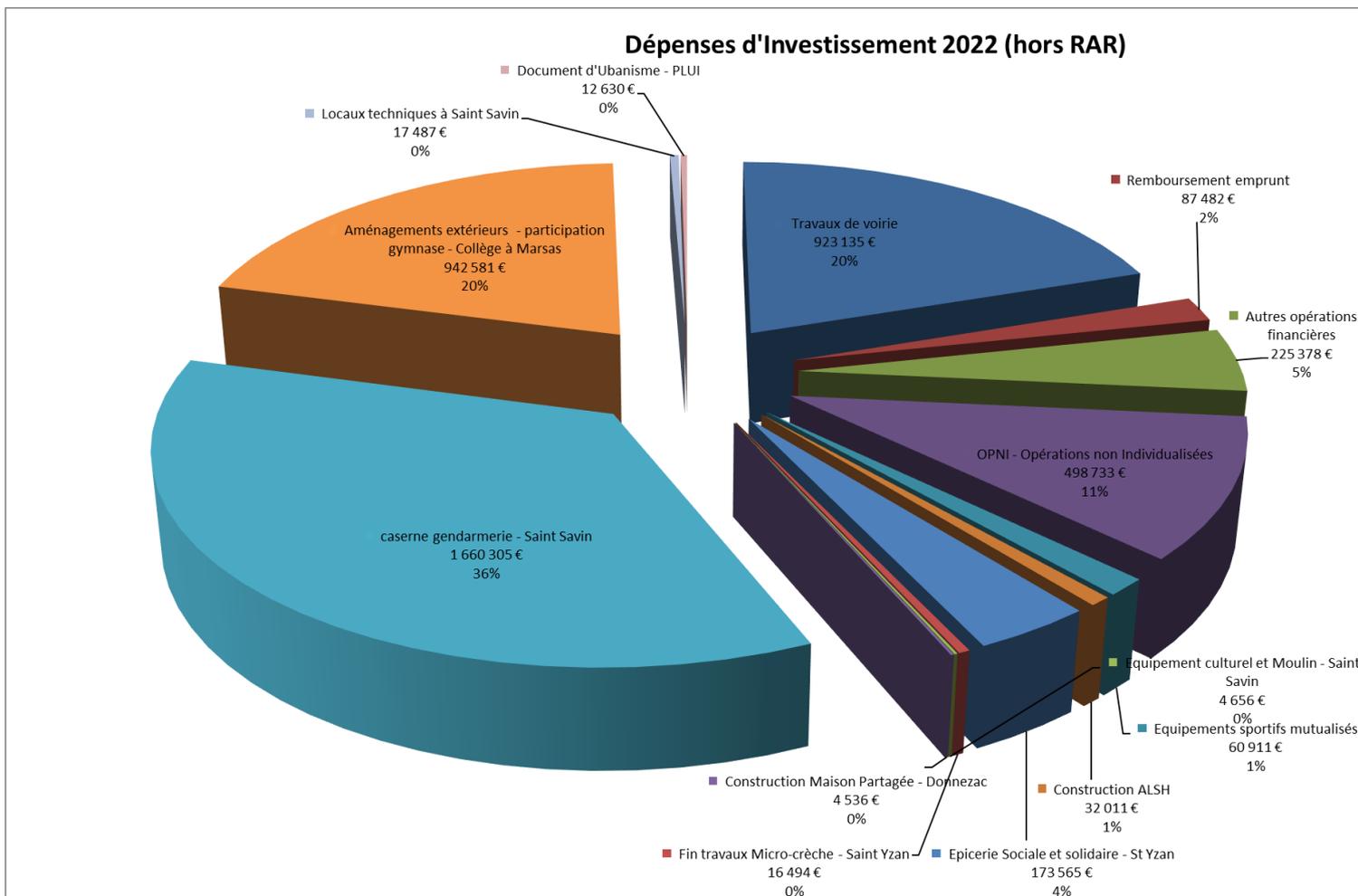
## Total Dépenses et Recettes de fonctionnement de 2020 à 2022





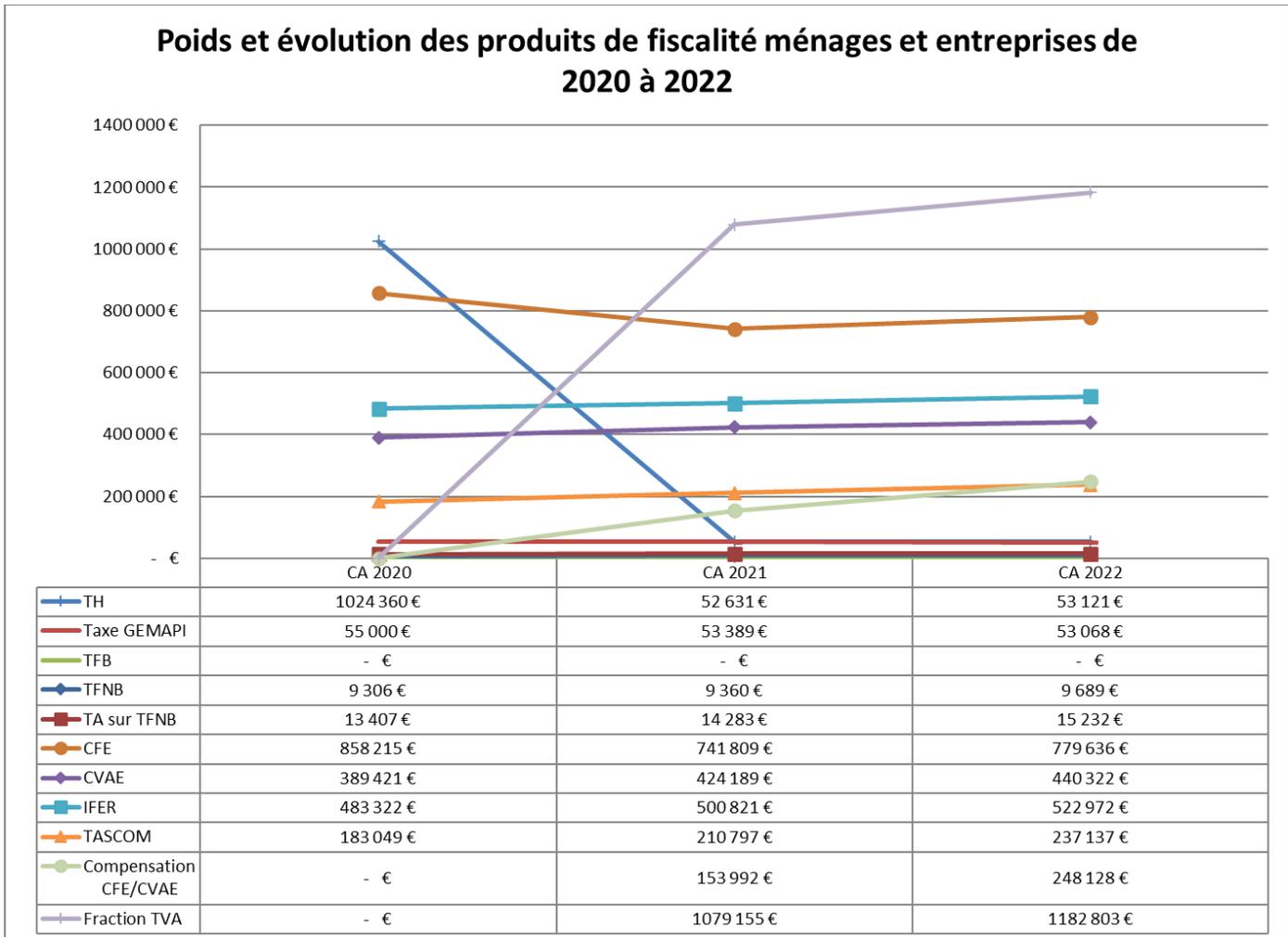
## INVESTISSEMENT

Dépenses réelles d'investissement 2022 : **4 659 904 €**



## LA FISCALITE

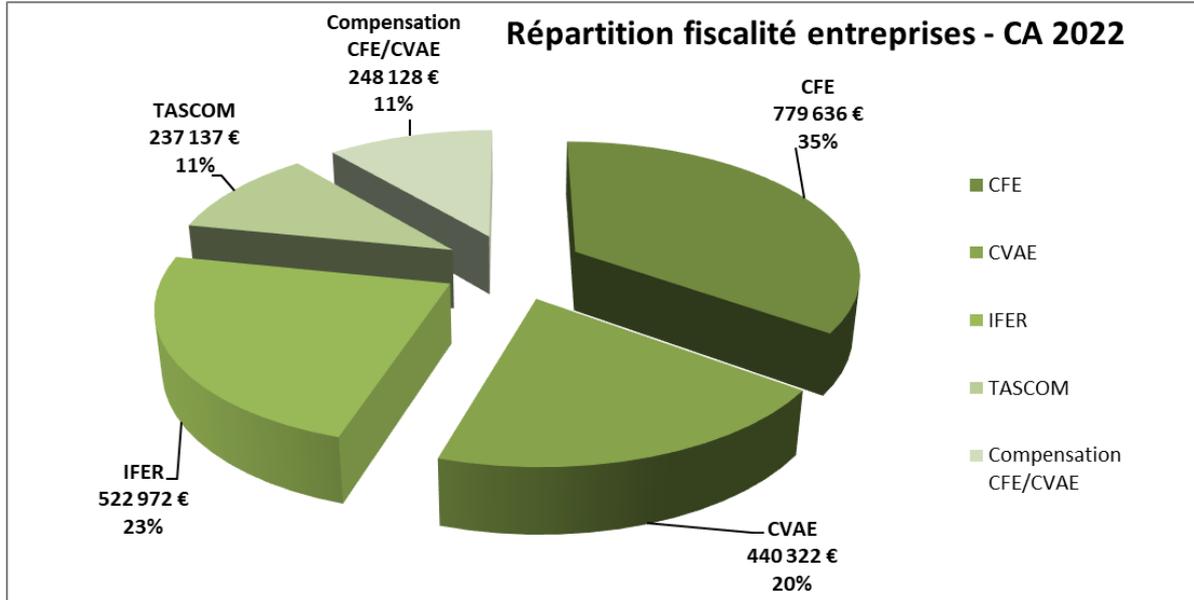
### Poids / évolution des produits de fiscalité ménages et entreprises de 2020 à 2022



En 2022, le produit fiscal total (hors attribution de compensation des communes) est de 3 437 547 €, en hausse de +7% par rapport à 2021, en lien avec la dynamique des bases (nouvelles entreprises, extension d'entreprises), les taux n'ayant pas été augmentés en 2022. Par ailleurs, la fraction de TVA nationale perçue en compensation de la Taxe d'Habitation est en hausse de + 8% par rapport à 2021.

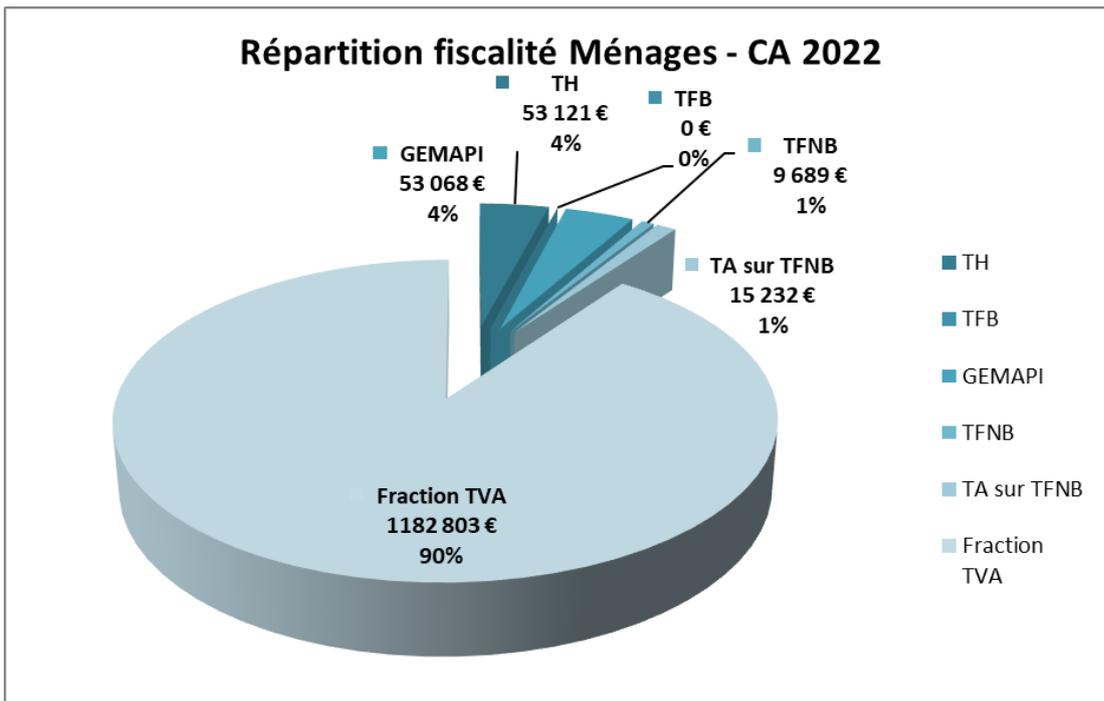
**Les deux fiscalités les plus contributrices au total du produit fiscal de la CCLNG sont la fraction de TVA nationale compensant la perte de la Taxe d'Habitation (34%) et la Cotisation Foncière des Entreprises (25%).**

## Répartition fiscalité entreprises en 2022



Le produit fiscal des entreprises perçu par la CCLNG se répartit en 5 catégories : la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) pour 35%, la compensation par l'Etat de la CFE dégrévée aux entreprises industrielles (8%), l'Imposition Forfaitaire pour les Entreprises de Réseaux (IFER) pour 23%, la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) pour 20% (dernière année de perception avant suppression et compensation de l'Etat) et la Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM) acquittée par 8 entreprises, pour 11% ayant un chiffre d'affaires important et des surfaces de ventes au détail de plus de 400 m<sup>2</sup> (grande distribution notamment).

## Répartition fiscalité Ménages en 2022

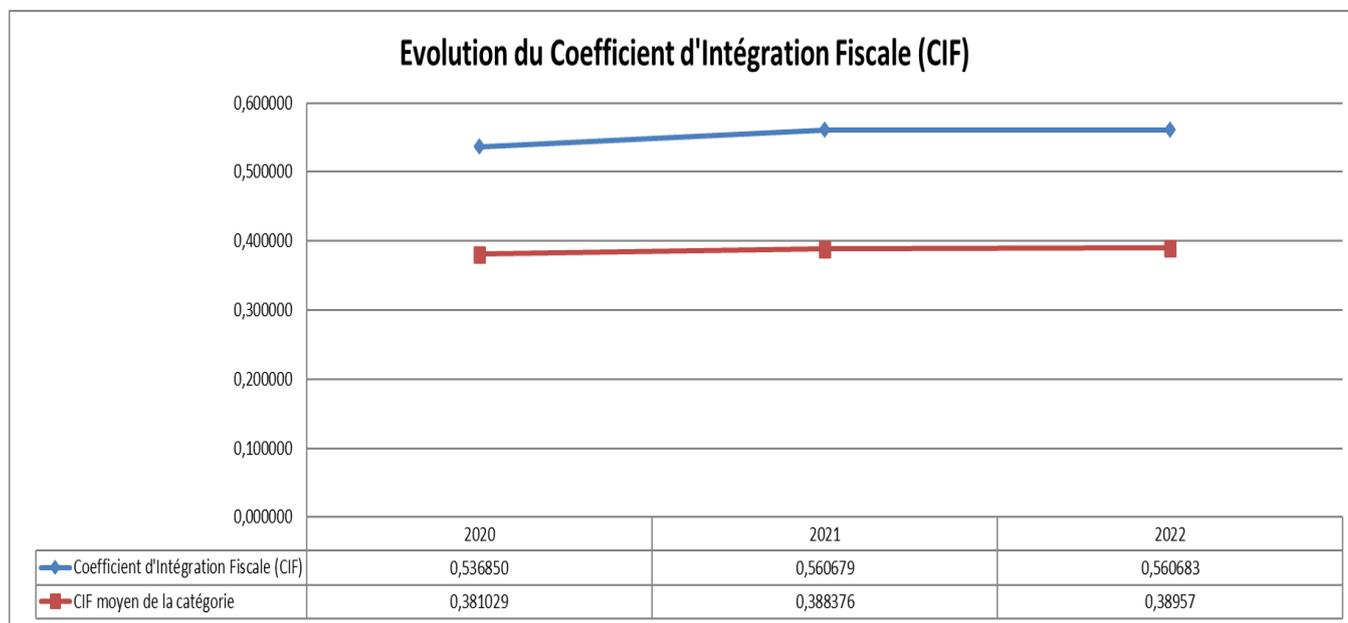




En 2022, la fiscalité « Ménages » perçue par la CCLNG se répartit en 5 catégories : la fraction de TVA nationale en remplacement de la taxe d'habitation (90%), la Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires (THRS) pour 4%, la Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFNB) pour 1%, la Taxe Additionnelle pour le Foncier Non Bâti (TAFNB) pour 1% et la Taxe sur la Gestion des Milieux Aquatiques (GEMAPI) pour 4%.

**Depuis 2010, année de la réforme de la fiscalité et de l'attribution des taxes « Ménages » à la CCLNG, celle-ci n'a pas fait évoluer leurs taux et la taxe sur le foncier bâti est toujours nulle pour la CCLNG. A noter également que les décisions législatives successives, conduisent à la suppression totale de la taxe d'habitation en 2023, seule contribution locale concernant propriétés et locataires.**

## LE COEFFICIENT D'INTEGRATION FISCALE (CIF)

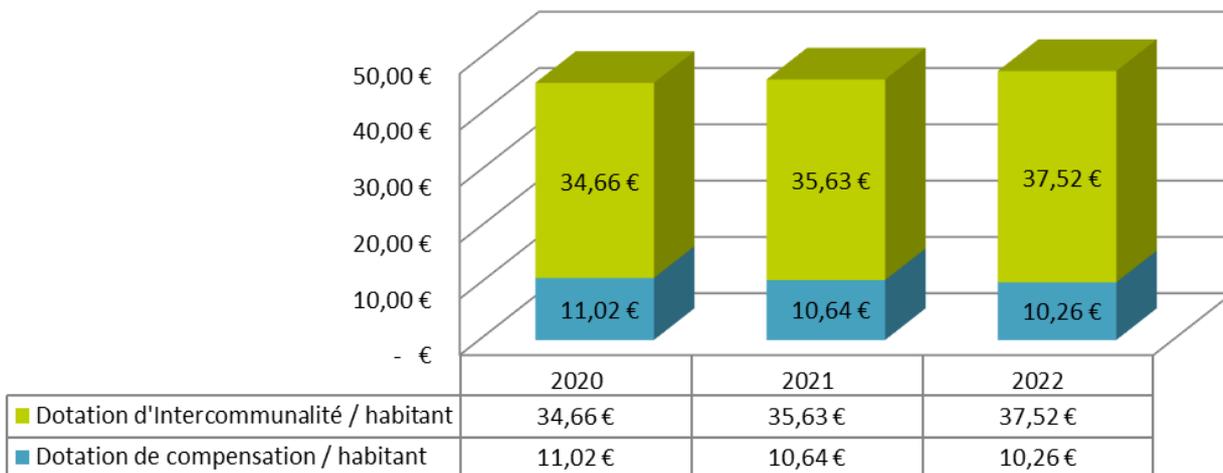


Le Coefficient d'Intégration Fiscale (CIF) de la CCLNG, indicateur en partie structurant du calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement communautaire, a fait l'objet d'une attention particulière par la CCLNG afin de le faire évoluer à la hausse, a minima de le maintenir à un niveau élevé et maximiser la DGF versée à la CCLNG. **En 2022, le CIF de la CCLNG est de 0.560683 (0.420500 en 2019), supérieur de 44% à celui de la moyenne des collectivités de la même catégorie d'intercommunalités (2022).**



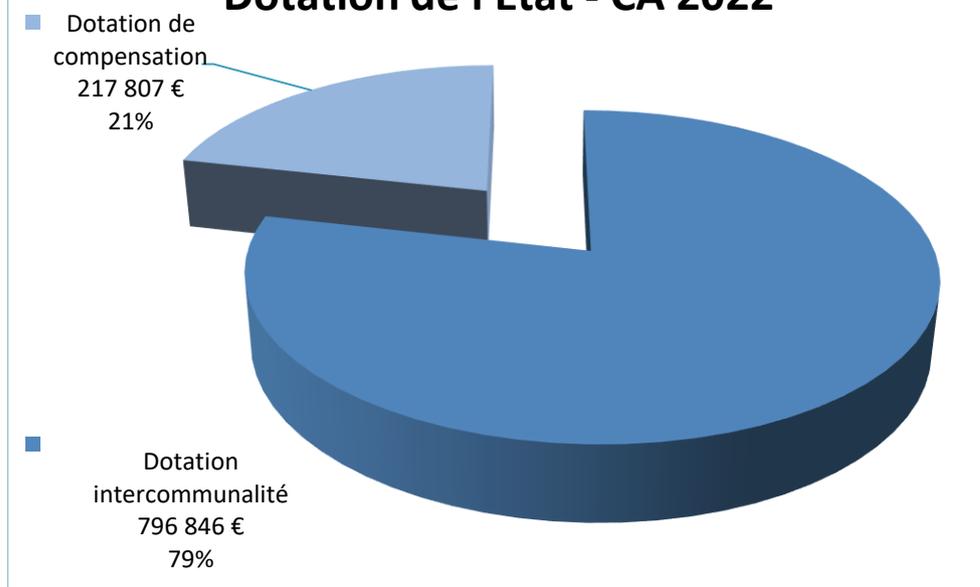
## LES DOTATIONS DE L'ETAT

### Dotations de l'Etat / habitant



Les dotations de l'Etat pour la CCLNG ont deux composantes : la dotation d'intercommunalité et la dotation de compensation. Celle d'intercommunalité est en hausse depuis 2020 (+ 8% = + 2.86 € par habitant, soit pour une population 2022 de 21 238 habitants, les optimisations engagées ont permis une recette annuelle de + 60 740 €).

### Dotation de l'Etat - CA 2022





## LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)

**Tab 46 : Détermination de la CAF et autres indicateurs (résultat exercice / désendettement / épargne)**

	0	2020	2021	2022
<b>Recettes réelles de Fonctionnement (RRF)</b>				
Chap 70		257 347	248 679	329 909
Chap 73		4 103 632	4 212 712	4 684 756
Chap 74		1 905 867	1 873 901	2 305 121
Chap 75		44 777	36 779	220 030
Chap 77		365 067	17 568	72 124
Chap 013		170 273	124 811	128 684
<b>Total RRF (1)</b>		<b>6 846 963</b>	<b>6 514 450</b>	<b>7 740 624</b>
<b>Dépenses Réelles de Fonctionnement (DRF)</b>				
Chap 011		1 248 459	1 340 676	1 948 860
Chap 012		2 200 268	2 449 364	2 778 319
Chap 65		623 759	690 742	694 488
Chap 66		10 701	12 800	28 094
Chap 67		405 980	445 339	437 700
Chap 014		1 074 252	1 086 865	913 536
Chap 68				3 269
<b>Total DRF (2)</b>		<b>5 563 419</b>	<b>6 025 786</b>	<b>6 804 266</b>
<b>CAF brute (3 = 1-2)</b>		<b>1 283 544</b>	<b>488 664</b>	<b>936 358</b>
Dépenses - Dotat° aux amortissements et cession d'immo (chap 042)		611 868	299 130	361 869
Recettes - Chap 042		25 796	90 294	95 580
<b>Excédent de fonctionnement (= 3 - chap 042)</b>		<b>697 472</b>	<b>279 828</b>	<b>670 069</b>
Rembt de la dette en capital (4)		61 590	63 353	87 482
<b>CAF Nette (= 3 - 4)</b>		<b>1 221 954</b>	<b>425 311</b>	<b>848 876</b>
<b>Taux de CAF (épargne brute) : CAF / Recettes de fonctionnement</b>		<b>18,75%</b>	<b>7,50%</b>	<b>12,10%</b>
<b>Annuité de la dette (emprunts : k + i)</b>		<b>73 690</b>	<b>73 690</b>	<b>101 663</b>
<b>Encours de la dette (dette au 31/12/N)</b>		<b>506 307</b>	<b>432 617</b>	<b>4 445 532</b>
<b>Capacité de désendettement (en année) : encours dette / CAF brute</b>		<b>0,39</b>	<b>0,89</b>	<b>4,75</b>

La Capacité d'autofinancement nette 2022 de la CCLNG est d'un montant de 848 876 €, montant important et nécessaire pour garantir une capacité d'investissement les prochaines années ainsi que de bonnes conditions d'emprunt par de bons ratios (CAF, capacité de désendettement inférieure à 10 ans, etc..).

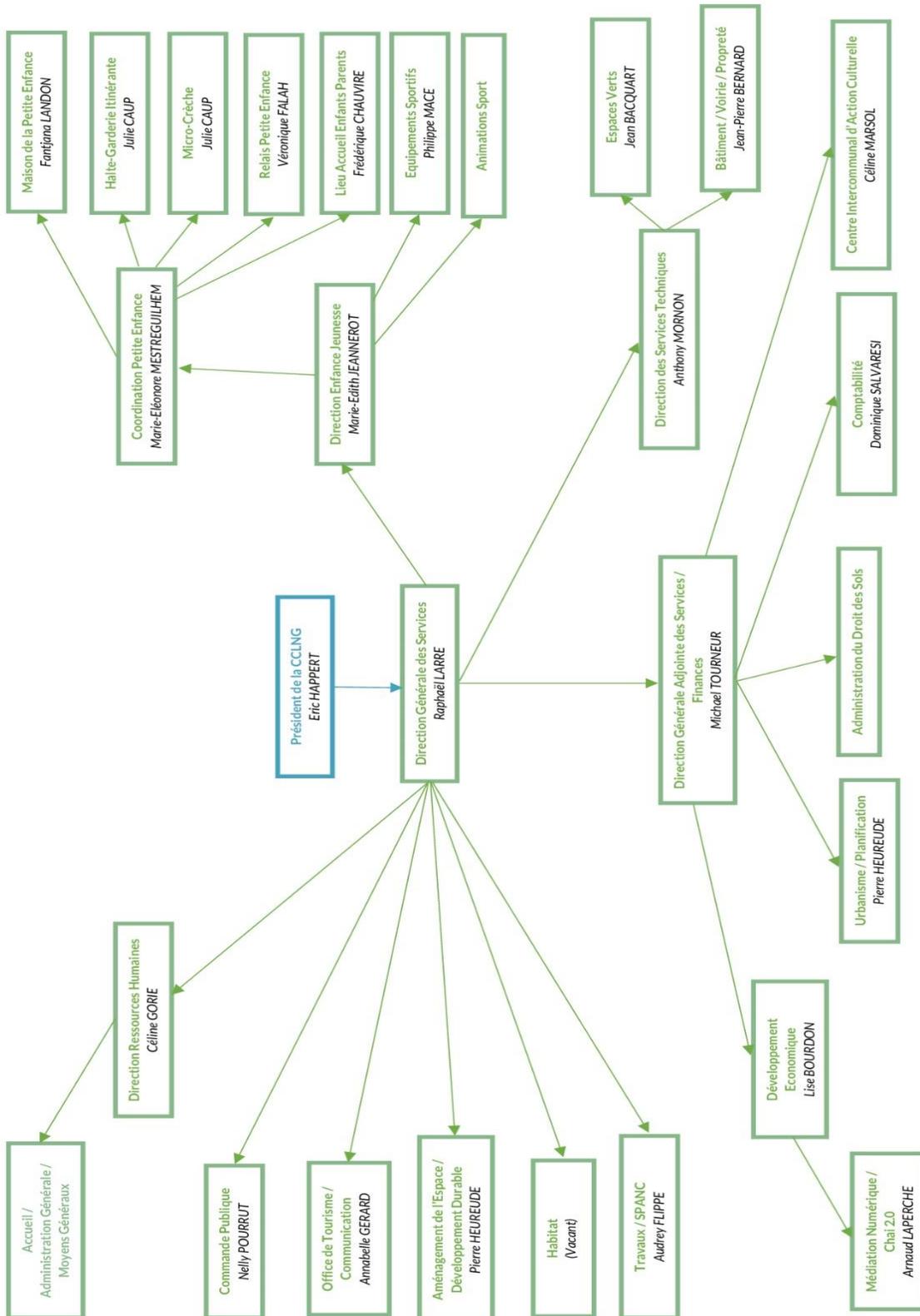
Ainsi, en parallèle de l'augmentation des dépenses de fonctionnement répondant à des services supplémentaires à la population, il est primordial de développer la croissance des recettes, et maintenir ainsi un bon niveau de capacité d'autofinancement.

## LA COMPTABILITE EN QUELQUES CHIFFRES (tous budgets) - 2022

	2021	2022	Evolution
<b>Suivi de la Dépense</b>			
Nombre de mandats émis (dépenses)	4 832	4 977	+ 3 % par rapport à 2021
Délai Global de Paiement (budget principal)	19 jours	20 jours	Délai de 30 jours fixé par la réglementation
<b>Recouvrement des recettes</b>			
Nombre de Titres émis	2 777	2 992	+ 8% par rapport à 2021
<b>Gestion</b>			
Taux de consommation des dépenses de fonctionnement réel (budget général)	80%	79%	Stable

# 05 RESSOURCES HUMAINES

## ORGANIGRAMME DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES au 31 décembre 2022



Au 31 décembre 2022, l'effectif total de la CCLNG est de **77 agents** (postes permanents et non permanents, temps complet et non complet).

### > Chiffres clés

- 15** agents de catégorie A
- 14** agents de catégorie B
- 48** agents de catégorie C

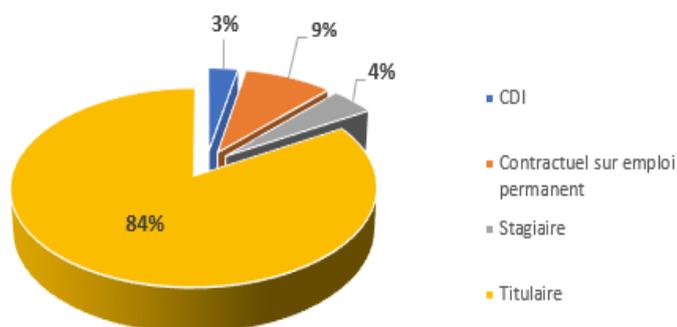
Dont :

- 56** agents titulaires
- 3** agents stagiaires FPT
- 6** agents CDD emploi permanents
- 2** agents CDI emploi permanent

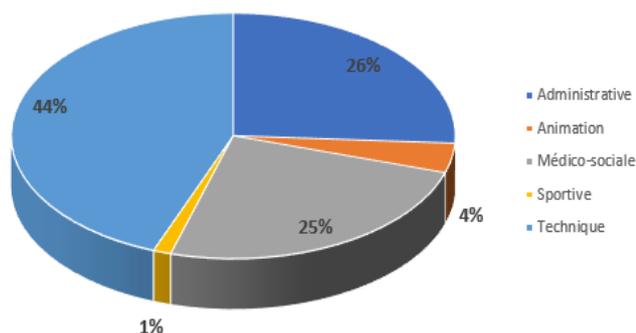
Avec :

- 41** femmes et **36** hommes
- 9** agents en disponibilité (1 Catégorie A, 3 Catégorie B, et 5 Catégorie C)

## POSTES EMPLOIS PERMANENTS



## EFFECTIF PAR FILIERES



## FORMATION DES AGENTS

### > Chiffres clés

- 136** jours réalisés
- 48** agents concernés

## LES MOUVEMENTS DU PERSONNEL PERMANENT

### > Chiffres clés

- 8** arrivées dont **7** agents sur emploi permanent
- 5** départs
- 3** mutations entrantes
- 1** nomination sur emploi permanent (période de stage)
- 3** transferts de personnel
- 1** Contrat Aidé (Parcours Emploi Compétences)
- 2** mises en disponibilité pour convenances personnelles
- 3** agents ont été recrutés pour des missions ponctuelles (Office de Tourisme, animateur Sports Vacances)
- 3** départs à la retraite
- 2** démissions

## COMITE TECHNIQUE ET CHSCT

- 5 CHSCT** : Analyse des Risques Psycho Sociaux, mise en place du registre des dangers graves et imminents, présentation de projets de rénovation et d'installation de nouveaux locaux d'activité
- 4 Comités Techniques** : Plan de formation, évolutions du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP), évolution sur le règlement du télétravail, Rapport Social Unique.

## DANGERS GRAVES ET IMMINENTS

La CCLNG a mis en place un registre des dangers graves et imminents au sein de chacune de ses unités de travail. Il s'agit d'un document dans lequel sont consignées toutes les situations où un agent exerce son droit de retrait. Il décrit la nature du droit de retrait ainsi que les moyens de prévention pris pour pallier la cause de ce retrait (le cas échéant).

## TELETRAVAIL

Suite à une première année d'expérimentation du télétravail dans des conditions courantes, la CCLNG a fait évoluer les modalités de mise en œuvre décrites dans un règlement : instauration d'un deuxième jour de télétravail positionnable de manière variable (hormis le mercredi), définition des conditions dérogatoires de télétravail

En 2022, sa mise en application a été effective en octobre 2021, **11** agents de la CCLNG ont évolué en télétravail.

## SECURITE AU TRAVAIL

En 2022, ont été émis 5 signalements au sein du registre de santé et sécurité au travail et 4 fiches au sein du registre de danger graves et imminents. Quatre situations ont fait l'objet d'un double signalement sur les deux registres, ce qui porte à 5 le nombre de situations réelles recensées. L'ensemble des signalements ont été traités en CHSCT et des mesures correctives mises en place lorsque nécessaire.

# 06 COMMUNICATION

## MAGAZINES COMMUNAUTAIRES

La Communauté de communes a publié 2 magazines communautaires (Le Mag') en 2022.

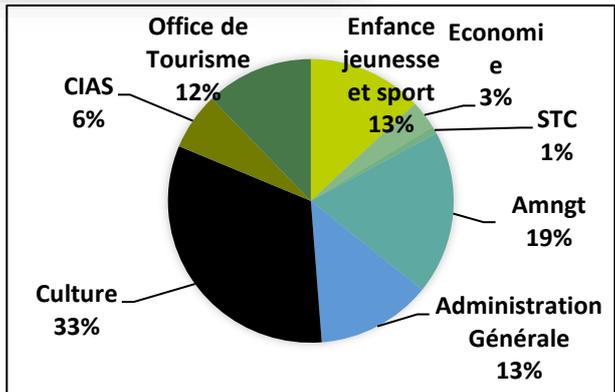
- **Mag juin** : le dossier de ce numéro a porté sur la politique culturelle de la CDC
- **Mag décembre** : le dossier spécial de ce magazine a porté sur la nouvelle Convention Territoriale Globale qui lie la Communauté de communes et la Caisse d'Allocations Familiales.

Un espace d'expression libre est également ouvert aux délégués communautaires.



## PANORAMA PRESSE

**123** articles recensés en 2022 sur les journaux locaux Sud-Ouest et Haute Gironde.



## SITE INTERNET

- **Chiffres clés**
- 8019** visiteurs uniques (utilisateurs) sur le site de la CCLNG
- 569** visiteurs uniques (utilisateurs) sur le site Internet du Chai 2.0

## PANNEAUX NUMERIQUES

### Répartition des diffusions

### PANNEAUX NUMÉRIQUES

<b>ORIGINE DE LA DEMANDE</b>					
ASSOS AIDÉES CCLNG/CIAS	DIFFUSION	COMMUNES (+assos non aidées)	DIFFUSION	SERVICES CCLNG	DIFFUSION
L'imaginarium	7	CAVIGNAC	5	Enfance jeunesse	12
Cyclo club Donnezacais	1	CEZAC	1	CIAC	4
		CIVRAC	1	OT	6
		CUBNEZAIS	2	OPAH	1
		DONNEZAC	2	CHAI	1
		LARUSCADE	15	Développement économique	1
		MARCENAI		Aménagement Urbanisme	2
		MARSAS	1		
		ST MARIENS	3		
		ST SAVIN	13		
		ST VIVIEN			
		ST YZAN			
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>TOTAL</b>	<b>43</b>	<b>TOTAL</b>	<b>27</b>

<b>NOMBRE DE PARUTIONS</b>	
<b>MOIS</b>	<b>NOMBRE</b>
JANVIER	6
FEVRIER	3
MARS	7
AVRIL	3
MAI	6
JUIN	15
JUILLET	4
AOUT	7
SEPTEMBRE	11
OCTOBRE	2

# 07 PROJETS ET SERVICES

## EN 2022 LA CDC L'A FAIT ...

**ETUDE  
LOGEMENT  
VACANT**

**Flying  
Whales**

**PLUi**

**RER  
METROPOLITAIN**

**ZONES  
D'ACTIVITES**

**CONVENTION  
TERRITORIALE  
GLOBALE**

**ZAE FILIERE  
DIRIGEABLES**

**SCHEMA VELO**

**FOCUS SUR**  
**Convention**  
**Territoriale**  
**Globale**

Tout au long de l'année 2022, la Communauté de Communes a travaillé à l'élaboration d'un projet social de territoire. Ce projet définit des objectifs d'amélioration de la vie des habitants. Ces objectifs sont déclinés en programme d'actions concrètes qui seront mises en œuvre de 2022 à 2026.

La CCLNG a ainsi pu signer avec la CAF une Convention Territoriale Globale (CTG) qui traduit l'ensemble de ce projet et formalise son appui de celle-ci sur celui-ci.

En relais des Contrats Enfance Jeunesse (CEJ) arrivant à échéance, la CAF propose désormais aux collectivités un nouvel outil de contractualisation, plus large et plus global que le CEJ : la Convention Territoriale Globale (CTG). Cette dernière est une convention de partenariat qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire. Elle se concrétise par la signature d'un accord cadre politique entre la CAF et le territoire, pour une durée de 4 à 5 ans.

### Une véritable plus-value pour le territoire

Alors que le CEJ ne concernait que les secteurs de l'Enfance et de la Jeunesse, ce nouveau contrat vise à inciter les collectivités à élaborer et mettre en œuvre un **projet de cohésion sociale adapté aux enjeux du territoire et à la diversité des besoins sociaux du public « Familles »** entendu dans un sens très large, embrassant non seulement le domaine de l'enfance et la jeunesse mais aussi ceux de l'animation sociale, de l'accès aux droits, de l'inclusion numérique, de la parentalité, ou encore de l'habitat ...

Dans ce cadre, et pour élaborer son projet social de territoire au plus près des besoins de sa population, la CCLNG a réalisé, en collaboration avec la CAF de la Gironde, un **diagnostic partagé, permettant d'identifier les axes à développer et à inscrire dans la CTG**. Pour cela, la collaboration avec les **institutions et acteurs du territoire a été primordiale**, ainsi que le **recueil de la parole des habitants**, à travers des entretiens, questionnaires ou encore des groupes de travail.

Cette nouvelle manière de travailler a facilité la mise en cohérence et la structuration des politiques territoriales. Elle offre ainsi :

- une coordination optimisée des actions, des moyens et des offres de service du territoire,
- des actions plus lisibles pour les habitants,
- un levier pour développer de nouvelles modalités et des actions d'innovation sociale territoriale,
- un soutien financier significatif de la CAF à la dynamique de territoire.

La CTG répond à des enjeux en termes d'adaptation à l'évolution des populations et des territoires : son élaboration devait à la fois répondre aux besoins de la population et accompagner son évolution avec la mise à niveau des offres de service, mais aussi prendre en compte les forces et faiblesses du territoire.

## Un diagnostic partagé, pour lequel les habitants ont été associés

La première phase du diagnostic a consisté à travailler sur les données existantes du territoire, puis à rencontrer les élus et les partenaires de la CCLNG.

Il est apparu fondamental de recueillir le regard de la population pour guider la feuille de route des élus et favoriser l'émergence de politiques adaptées aux réalités locales. Les habitants ont donc été invités à participer à la construction du projet.

Un questionnaire a d'abord été diffusé afin de recenser et d'affiner les besoins de la population sur des thématiques variées : vie sociale, emploi, santé, accès aux droits, ... tout en portant à connaissance les services en direction de la population parfois méconnus. Cette enquête a rassemblé plus de 400 participations, dont une forte proportion de répondants âgés de 26 à 45 ans (65,8%).

Les participants se sont montrés force de propositions, avec une volonté d'améliorer les conditions de vie sur le territoire. Plusieurs d'entre eux ont exprimé leur désir de s'investir pour les ateliers collaboratifs. A l'issue du diagnostic participatif, des axes de travail ont été identifiés : vie sociale, parentalité, accès aux droits, logement, santé et insertion.

**Afin de formuler des enjeux et un programme d'actions pour y répondre, des groupes de travail mixtes réunissant des élus, des techniciens, des associations et des habitants ont été mis en place.**



## Des objectifs ambitieux et des actions concrètes

L'ensemble de ce travail collaboratif a abouti à la définition de 5 axes traduisant les objectifs d'évolution voulus par les élus de la Communauté de Communes :

**Axe 1. Développer une politique en faveur de la jeunesse**

**Axe 2. Adapter nos services aux besoins des familles**

**Axe 3. Dynamiser la vie sociale et renforcer la coopération des acteurs**

**Axe 4. Coordonner la communication et ouvrir les services à la population**

**Axe 5. Renforcer l'inclusion et l'accompagnement des publics fragilisés**

Chaque axe est décliné en actions concrètes qui apporteront une amélioration dans la vie quotidienne des habitants, de manière directe ou indirecte.

#### Quelques exemples

**Axe 1/ Action 1** : les élus ont décidé de créer un poste d'Animateur Jeunesse pour pouvoir accompagner les jeunes du territoire dans leurs projets et leur vie sociale.

**Axe 2/ Action 4** : Un outil de réservation ALSH par internet -le Portail Famille- a été mis en place dès 2022 pour répondre au souhait exprimé par les utilisateurs de ce service.

**Axe 3/ Action 3** : La création d'un Forum Intercommunal des Associations dès 2023 représentera un des points forts dans l'objectif de dynamiser la vie sociale.

**Axe 4/ Action 4** : L'accompagnement à l'utilisation des outils numériques, déjà existant sur le territoire grâce aux interventions du Chai 2.0 sera développé et complété pour répondre aux besoins identifiés dans le diagnostic.

**Axe 5/ Actions 6 et 11** : Organiser des Cafés de l'accès aux droits ou mettre en place un Permis de Louer font partie des solutions qui peuvent être apportées dans un souci d'inclusion des populations.

### La Convention : un début et non un aboutissement



La CTG a été signée en novembre 2022 afin d'officialiser le travail réalisé par la CCLNG, la CAF et ses partenaires (Départements, Associations, Institutions ...) avec l'aide des habitants.

Cette signature est avant tout le début d'un projet qui concerne tout le territoire. Il doit rester vivant et dynamique, destiné à évoluer selon les besoins et continuer à en associer les acteurs. Il est aussi une brique d'autres projets ambitieux qui définiront une politique globale de la Communauté de Communes.

Au-delà du projet social, la CTG est avant tout un formidable outil de démocratie participative, qui invite les principaux intéressés à être acteurs de leur territoire.

Il appartient à la CCLNG de faire vivre cette participation en favorisant celle des habitants, mais ceux-ci peuvent aussi être moteurs, pour une véritable dynamique de territoire, au travers des associations notamment.



**FOCUS SUR**  
**La**  
**gendarmerie**  
**Saint-Savin**

L'année 2022 marque l'aboutissement d'un long processus pour la construction d'une unique caserne de gendarmerie à Saint-Savin, sous la maîtrise d'ouvrage de la CCLNG avec un partenariat financier de l'Etat.

La mise en service le 1er mai 2022 correspond au démarrage du bail locatif avec l'Etat, l'inauguration s'effectuant le 12 décembre 2022.



## Contexte - Historique

C'est en 2011, après des échanges avec la direction départementale de la gendarmerie nationale, que la CCLNG, sous la Présidence de Bernard PERALDI, a décidé par délibération d'être maître d'ouvrage de la construction d'une caserne unique pour le territoire, comprenant des locaux techniques, administratifs et judiciaires ainsi que des logements. L'enjeu était alors et l'est encore aujourd'hui, plus de 10 ans après, de participer à l'octroi de meilleures conditions d'exercice des gendarmes présents sur le territoire tout en garantissant aussi de meilleures conditions de résidence pour les gendarmes et leurs familles.

La condition donnée alors par la CCLNG était que cette caserne couvre toutes les communes de son périmètre (16 communes), en y intégrant les communes de Donnezac et Générac, qui n'y étaient pas rattachées initialement. Cette condition fut acceptée par le Ministère de l'Intérieur. Toutefois, le retrait au 1<sup>er</sup> janvier 2017 de 4 communes du périmètre de la CCLNG dans le cadre du schéma départemental de coopération intercommunale n'entama pas ensuite la volonté des élus du Conseil Communautaire présidé par Pierre ROQUES de poursuivre le projet de construction de la caserne à Saint-Savin pour 16 communes.



## Site d'implantation de la caserne de Gendarmerie

Le choix du site s'est porté sur une parcelle appartenant à la commune de Saint Savin d'une contenance de 4 716 m<sup>2</sup>, située de façon centrale par rapport au périmètre d'intervention. Ce site est situé rue de Marjoleau, jouxtant des locaux déjà construits par la CCLNG, et loués à l'AMSADHG.

### Les constructions :

Les constructions ont porté sur presque 2 300 m<sup>2</sup> de surface bâtie comprenant 19 logements, permettant d'accueillir **22 gendarmes et leurs familles**, un pôle administratif et judiciaire, ainsi que des ateliers techniques. Les gendarmes et leur famille bénéficient d'espaces verts qui ont été végétalisés par la mise en place d'arbres, arbustes et plantes et aménagés avec du mobilier urbain (bancs, corbeilles ...).

## Le volet financier du Projet

Un bail locatif, dont le montant des annuités de remboursement d'emprunt (taux d'intérêt de 0.52% sur 15 ans) est inférieur au loyer annuel acquitté par l'Etat. L'emprunt réalisé porte sur 3 000 000 €.

Le coût total du projet est de **5 571 000 €** et les aides publiques représentent **2 567 465 €**.



## FOCUS SUR OPAH

Depuis 2011, sous l'égide du Pays de Haute-Gironde, les quatre Communautés de Communes de Haute-Gironde, ont entamé une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.

Cette OPAH s'inscrit dans une volonté nationale et locale pour la lutte contre le mal logement.

Il s'agit d'un dispositif opérationnel déployé sur les quatre Communautés de Communes de la Haute Gironde, et qui constitue une nouvelle opportunité pour les propriétaires occupants et bailleurs de bénéficier d'aides financières pour la rénovation de leur logement.

### Contexte

Ce dispositif a été reconduit en 2022 suite à l'avis favorable aux objectifs quantitatifs et qualitatifs en délibération, et cela pour une durée de trois ans, et deux années optionnelles. Le portage de cette OPAH est confié à la CCLNG.

L'OPAH bénéficie du concours financier de plusieurs acteurs parmi lesquels l'État, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), le Département de la Gironde, les quatre Communautés de Communes, la CAF, la MSA de la Gironde et la Fondation Abbé Pierre.



Les deux précédentes OPAH (2011-2016 / 2017-2021) ont apporté des résultats satisfaisants quant aux objectifs fixés pour notre territoire.

Lors de la dissolution de Pays au 31 décembre 2019, les quatre Communautés de Communes de Haute Gironde se sont réparties les compétences du Syndicat mixte. Ainsi, à compter du 1er janvier 2020, la CCLNG a repris la maîtrise d'ouvrage de l'OPAH et du Protocole Social, et le Grand Cubzaguais Communauté de Communes pilote la Plateforme de rénovation énergétique ICARE, ce dispositif d'informations sur les outils de rénovation de l'habitat étant étroitement lié à l'OPAH.

## Renouvellement du dispositif OPAH

Les deux précédentes OPAH, ayant obtenu des résultats satisfaisants, le dispositif a donc été renouvelé pour une troisième phase, l'OPAH III.

Les besoins sont encore importants en matière de rénovation énergétique et de lutte contre l'habitat indigne et très dégradé, ainsi que pour l'adaptation des logements au vieillissement et au handicap.

Le contexte résidentiel local est déterminé par les caractéristiques suivantes :

- Une attractivité territoriale, marquée par une prédominance des logements individuels ;
- Un parc de logements du territoire composé majoritairement de moyens et de grands logements, n'étant pas toujours en adéquation avec les attentes et les modes de vies de nos citoyens ;
- Une volonté locale de reconquête des centres-bourgs ;
- La présence de populations à revenus modestes et très modestes ;
- Une population jeune, mais vieillissante ;
- Une précarité énergétique toujours importante sur notre territoire.

De ce fait, il a été défini des objectifs, tenant compte d'un diagnostic local de l'habitat et des résultats des deux premières OPAH :

- La résorption des logements indignes ou très dégradés des propriétaires occupants ;
- L'adaptation des logements des propriétaires occupants permettant le maintien à domicile des populations vieillissantes ou en situation de handicap ;
- L'amélioration énergétique des logements des propriétaires occupants et bailleurs et la lutte contre la précarité énergétique ;
- Le développement d'un parc locatif à loyer maîtrisé, notamment en direction des jeunes en situation de précarité (convention CLAJJ avec la Mission Locale) ;
- La résorption des logements locatifs du parc privé, indignes ou très dégradés, notamment situés dans les centres-bourgs des communes importantes ;
- Mise en place d'actions en faveur de la lutte contre la vacance, avec une première phase de diagnostic sur le territoire du Grand Cubzaguais, de l'Estuaire et de Latitude Nord Gironde, ainsi qu'une phase de stratégie action.



**Les objectifs quantitatifs sur l'ensemble de l'opération sont la prise en charge des travaux tous types confondus de 750 propriétaires occupants et 150 propriétaires bailleurs sur une durée de 5 ans.**

## Financement de l'OPAH III

Le financement du dispositif de l'OPAH III repose sur divers acteurs :

- L'ANAH, qui s'engage à réserver une enveloppe de crédits par an de **3 412 500 € pour 150 propriétaires occupants et 30 propriétaires bailleurs** ;
- Le Département de la Gironde, dont l'enveloppe serait pour une année de **320 500 € pour 67 propriétaires occupants et 10 propriétaires bailleurs**.

Les 4 Communautés de Communes partenaires, participent aux différentes dépenses selon le règlement d'intervention de l'ANAH, avec **un budget prévisionnel de 897 500 € sur 5 ans**.

- La CAF de la Gironde, qui peut être amenée à accompagner les ménages modestes et très modestes en intervenant sous forme de prêts sociaux ;

Le SACICAP Procvivis Nouvelle Aquitaine, partenaire financier depuis mars 2022, permettant l'obtention de prêt à taux zéro, sans frais de gestion et sans frais de dossier, permettant aux ménages les plus modestes de financer les restes à charge.

## Suivi-animation

Le suivi animation de l'OPAH est assuré par :



- Une chargée de mission Habitat / OPAH de la Haute Gironde, assurant l'animation de proximité, en coordination avec l'opérateur technique retenu pas la CCLNG via un marché public ;
- Par l'opérateur technique, SEGAT, qui se voit chargé de la coordination de l'animation et du suivi de l'OPAH, du montage des dossiers déposés à la délégation locale de l'ANAH, et des permanences d'accueil spécifiques pour les publics réalisant des travaux d'amélioration.

Le suivi animation, dont la charge résiduelle est partagée entre les 4 Communautés de communes, fait l'objet de soutiens financiers de la part :

- de l'ANAH, à hauteur d'une participation prévisionnelle annuelle de l'ordre de 187 900,00 €
- du Département, à hauteur d'une participation prévisionnelle annuelle de 33 100,00 €.

De plus, la mise en œuvre de l'OPAH donne lieu à un Protocole de Partenariat Social, associant tous les acteurs sociaux et médico-sociaux du territoire (Direction Départementale de la Mer et des Territoires, Agence Régionale de Santé de Gironde, Agence Départementale d'Information sur le Logement, Département de la Gironde, Caisse d'Allocations Familiales, Mutualité Sociale Agricole, Fonds Solidarité Logement Gironde, CIAS, CCAS, Association de Soins et de Maintien à Domicile, Réseau Santé Social), permettant le recensement des situations les plus sensibles, intégrant d'autres aspects plus complexes que la rénovation du bâti et en contribuant au développement des habitats favorables à la santé.

### Quelques chiffres clés

**80** demandes OPAH traitées pour l'année 2022

**50 %** concerne de la rénovation énergétique

Près de **30 %** pour de l'adaptation de logement au vieillissement et au handicap

Coût de l'opérateur SEGAT pour un montant de **153 262 €** pour l'année 2022

Coût de l'animatrice OPAH de **37 369 €** en 2022

# ADMINISTRATION GENERALE

## FONDS DE CONCOURS

La CCLNG a décidé en fin d'année 2020 sa mise en place sur une période de 3 ans (2021-2023) à destination des 12 communes avec une part fixe de 120 000 € et une part variable complémentaire de 50 000 € déterminée selon 3 critères (le potentiel financier, l'effort fiscal, l'adhésion aux services communs (ADS, Service Technique Commun) et participation aux transferts de compétences volontaires (équipements sportifs d'intérêt communautaire).

Ces montants sont destinés à financer exclusivement les projets d'investissement des communes dans les domaines suivants : travaux d'accessibilité des personnes à mobilité réduite et de cheminements pédestres et cyclables, aménagement des centres bourgs et espaces publics intégrés, les équipements propriétés des communes et les espaces publics communaux.

Un règlement et cahier des charges ont été établis de façon à fixer le cadre d'intervention de la CCLNG.

Pour 2022, les communes de **Cavignac** (amélioration des déplacements doux et travaux sur réseau d'eau pluviale), **Cézac** (création d'un city stade), **Civrac** (réhabilitation et extension de l'école), **Marsas** (création d'une voie douce le long de la RD142 avec connexion à la RD18 (collège), et **Saint-Vivien-de-Blaye** (toiture Mairie / aire de jeux) ont obtenu un fonds de concours pour un montant total de **72 642 €**.

## MUTUALISATION DE SERVICES

Mise à disposition d'un technicien qualifié, à temps partiel (3 jours par semaine), encadrée techniquement, dans un partenariat avec le syndicat Gironde Numérique. Cette mutualisation permet aux communes et à la CCLNG de se doter de compétences auxquelles elles n'auraient pu prétendre individuellement.

En 2022, une révision du fonctionnement de ce service commun a été menée visant notamment à intégrer formellement le parc informatique des écoles – exclus dans la convention initiale – vu les investissements menés ces dernières années par les communes dans le cadre des Ecoles Numériques.

Onze communes adhèrent à ce service dont le fonctionnement est pris intégralement en charge par la CCLNG dans une logique de mutualisation.

Le nombre annuel d'interventions s'est élevé à **304**, sur 13 sites communaux ou communautaires distincts, représentant un parc total de 121 postes informatiques se répartissant sur 8 communes.

**Les communes : 119 interventions**

Cavignac **11** – Cézac **4** – Civrac-de-Blaye **7** – Cubnezais **12** – Laruscade **14** – Marcenais **3** – Marsas **9** – Saint-Mariens **7** – Saint-Savin **28** – Saint-Vivien-de-Blaye **10** – Yzan-de-Soudiac **14**

**La CCLNG : 185 interventions**

Pour la CCLNG, diverses interventions structurantes ont été menées sur les infrastructures et équipements numériques de la CCLNG :

- Recyclage du matériel de la CCLNG ;
- Renouvellement d'une partie du parc informatique de la CCLNG.

## NOUVEAU PROGRAMME LEADER

A la suite du précédent programme (2014 – 2022) qui a soutenu près de 70 projets mobilisant 1,9 millions d'euros d'aides européennes au titre du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER), les communautés de communes de Blaye, de l'Estuaire, du Grand Cubzaguais et Latitude Nord Gironde ont fait candidature commune dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour le déploiement des approches territoriales intégrées des fonds européens 2021 – 2027.

Ce nouveau programme pour la Haute Gironde s'articule autour de quatre objectifs prioritaires :

- **Objectif Prioritaire n°1 – TRANSITION** : Agir pour tendre vers un modèle de développement plus durable,
- **Objectif Prioritaire n°2 – ACCUEIL DE POPULATIONS ET ATTRACTIVITE** : Adapter et développer les services qui améliorent le quotidien des habitants
- **Objectif Prioritaire n°3 – ECONOMIE DURABLE** : Développer les synergies et valoriser les ressources locales touristiques et patrimoniales pour la création d'emplois
- **Objectif Prioritaire n°4 – JEUNESSE** : Faciliter l'initiative par et/ou pour les jeunes.

Autour de ces 4 objectifs, l'enveloppe dédiée au soutien des projets locaux s'articule de la manière suivante :

- Enveloppe de 1 916 000,00 € au titre de l'objectif stratégique 5 du Fonds Européen pour le Développement Economique Régional (FEDER),
- Enveloppe de 1 370 216,00 € au titre du programme LEADER (FEADER).

Une partie de ces enveloppes est dédiée à l'animation du dispositif, c'est-à-dire la coordination avec les réseaux d'acteurs publics et privés porteurs de projets, l'orientation des demandeurs et l'accompagnement de proximité facilitant l'accès aux aides européennes. C'est ainsi que seront menés des travaux communs avec les acteurs du territoire – publics et privés – afin d'évaluer les possibilités d'intégration de leur projet avec le plan d'actions défini par le territoire.

## CONTRAT DE DEVELOPPEMENT ET DE TRANSITIONS DE LA HAUTE GIRONDE 2023-2025

Dans la continuité du Contrat Dynamisation et de Cohésion Territoriale signé pour la période 2020-2022 pour la Haute Gironde, la CCLNG, ainsi que les communautés de communes de Blaye, de l'Estuaire, du Grand Cubzaguais, ont préparé et signé, avec la Région Nouvelle Aquitaine, un Contrat de Développement et de Transitions à l'échelle de la Haute Gironde. Ce contrat constitue l'outil de la politique contractuelle de la Région pour soutenir les projets de développement sur le territoire en lien avec les compétences régionales.

En se basant sur la feuille de route régionale NEOTERRA en faveur d'un aménagement équilibré et durable des territoires, ce contrat formalise une stratégie de développement du territoire de la Haute Gironde, donnant lieu à un plan d'actions détaillé, organisé autour de quatre enjeux prioritaires :

- **AXE 1 – TRANSITION** : Agir pour tendre vers un modèle de développement plus durable
- **AXE 2 – ACCUEIL DE POPULATIONS ET ATTRACTIVITE** : Développer l'attractivité et le rayonnement du territoire par une stratégie intégrée d'offre et d'accueil autour de l'économie résidentielle et touristique
- **AXE 3 – ECONOMIE DURABLE** : Investir dans la dynamique du tissu productif et son écosystème local en faveur de l'emploi
- **AXE 4 – JEUNESSE** : Conduire une politique jeunesse innovante

Pour la CCLNG, un certain nombre de projets seront soutenus par la Région : création d'une zone d'activités économiques filière Dirigeables, création d'un tiers-lieu, étude d'aménagement de la gare de Saint-Yzan-de-Soudiac / Saint-Mariens, en plus d'actions collectives portées en commun avec les trois autres communautés de communes (alimentation locale, Accompagnement au changement des territoires touristiques, actions collectives de proximité, déploiement d'un groupement d'employeur sur le territoire).

Au-delà des financements disponibles sur les projets portés par les acteurs du territoire, la Région Nouvelle Aquitaine participe à la mise en place d'une ingénierie locale dédiée au territoire : chargé de mission « Mobilités », chargé de mission « Alimentation Locale », équipe d'animation LEADER – FEDER.

# AMENAGEMENT DE L'ESPACE ET URBANISME

## SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

En 2022, le service commun d'instruction des actes d'urbanisme compte 10 communes adhérentes.

### > Chiffres clés

**1081** actes délivrés sur les 10 communes (+ 8% par rapport à 2021)

**162** (- 26%) certificats d'urbanisme simple (CUa)

**61** (-7%) certificats d'urbanisme opérationnel b (CUB)

**454** (+4%) déclarations préalables (DP)

**393** (+60%) permis de construire (PC)

**10** (9 en 2021) permis d'aménager (PA)

En dehors de l'instruction des dossiers, le service assure également les formalités postérieures telles que la constitution et l'envoi des dossiers de taxes au pôle fiscalité de Libourne.

Le service a accueilli une centaine de personnes en 2022, pour des conseils sur des dépôts de demandes d'actes à instruire. La participation financière des communes au service commun est prélevée sur l'Attribution de Compensation 2023, sur la base des dossiers ayant fait l'objet d'une instruction en 2022.

## AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2021 jusqu'au 31 août 2024, le gestionnaire est la société SG2A L'Hacienda dans le cadre d'un marché public.

Le coût restant à charge de la CCLNG en 2022 pour la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage à Cagnac est de 42 822 €, l'Etat ayant attribué une subvention de 20 344 €.

Les usagers s'acquittent d'un droit de place au prix de 2.30 € par jour, ainsi que des fluides (eau, électricité) consommés et relevés à partir d'un système de télégestion.

### > Chiffres clés

**38%** des personnes ont moins de 18 ans

**74%** de taux d'occupation

**98%** des séjours durent moins de 6 mois

## AMENAGEMENT NUMERIQUE

Suite à la validation, en 2017, du plan d'actions de couverture numérique du territoire pour la période 2017-2027, le syndicat Gironde Numérique, qui a la charge de cette opération sur une grande partie du Département (hors Métropole et la ville de Libourne), a procédé, en janvier 2018, à l'attribution de la délégation de Service Public (DSP), sur 25 ans, relative à l'établissement et l'exploitation du réseau de communications électroniques à très haut débit (THD) à l'opérateur ORANGE, avec reprise du réseau ADSL déployé entre 2007 et 2010.

Des parties des communes de **Cagnac, Laruscade, Marsas, Saint-Mariens, Saint-Savin et Saint-Yzan-de-Soudiac** ont pu faire l'objet d'une mise en service en 2022 permettant aux habitants de souscrire un abonnement auprès de fournisseurs d'accès.

## DOCUMENTS URBANISME DES COMMUNES

Les communes qui s'étaient engagées dans une modification, révision ou élaboration de document d'urbanisme avant le 27 mars 2017, date du transfert de compétence « Plan local d'urbanisme, documents d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » à la CCLNG, ont confié la poursuite de l'étude à cette dernière. La CCLNG accompagne donc les communes pour le portage administratif et technique des procédures, tout en laissant à ces dernières l'entière liberté dans la définition de leur projet de PLU ou carte communale.

**En 2022, trois procédures sont accompagnées : la réalisation du PLU de Cagnac, la révision de la Carte communale de Saint-Mariens et la modification simplifiée n°2 du PLU de Cézac**

Le PLU de Cagnac a été approuvé en février. La révision de la Carte communale de Saint-Mariens a cessé en raison des nouveaux objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols fixés par la loi Climat et Résilience qui auraient fortement minoré les capacités de développement de la commune.

La modification simplifiée n°2 du PLU de Cézac a été approuvée en novembre.

#### Le rôle de la CDC :

- Interlocuteur technique des partenaires (Syndicat de SCoT, Région, Département, services de l'Etat, Chambres consulaires, Syndicat de Transport régional, ...) ;
- Participation aux réunions intermédiaires (comités techniques, comités de pilotage, réunions des PPA) avec les communes, les bureaux d'études ;
- organisateur des démarches administratives (rédaction des arrêtés du Président et délibérations du conseil communautaire, publication dans les journaux d'annonces légales, mise en œuvre de la concertation, rédaction des certificats d'affichage, diffusion des comptes-rendus de réunions, organisation des enquêtes publiques, etc...) ;
- Information auprès de la population.

## PLUi

L'élaboration du PLUi, initiée en 2019, a vocation à définir un projet d'aménagement à l'échelle de la CCLNG, au travers d'objectifs thématiques et transversaux, qui seront retranscrits par le biais d'un règlement et d'Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).

Au cours de l'année 2022, l'avancée du PLUi a été ralentie par les objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols fixés par la loi Climat et Résilience de 2021, qui prévoient une division par deux du rythme de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers sur la période 2021-2031 par rapport à la décennie précédente, puis de ne plus artificialiser aucun sol sans compensation à l'horizon 2050. Ces objectifs sont déclinés par les régions, en lien avec l'ensemble des territoires néo-aquitains au travers d'instances de concertation. Les incertitudes autour de l'enveloppe foncière disponible pour mener à bien le PLUi ont conduit les élus à attendre des clarifications avant de définir un projet intercommunal qui ne serait pas remis en cause rapidement. Une reprise soutenue des travaux du PLUi est prévue pour 2023.

A noter que la loi Climat et Résilience concerne d'autres documents de planification (SCoT, SRADDET, etc.) qui doivent se mettre en cohérence avec ses dispositions. Le PLUi devant être compatible avec ces autres documents, les élus sont également en attente de leur modification afin de les intégrer.

## SCoT

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme qui définit l'organisation spatiale et les grandes orientations de développement du territoire pour les 20 années à venir.

Le rôle du SCoT est d'assurer la cohérence entre de nombreuses politiques publiques supra-communales et de servir de cadre de référence aux documents d'aménagement locaux (le Plan local d'urbanisme intercommunal, le Plan Climat-Air-Energie, etc.).

Le SCoT est réalisé sur le périmètre de la CCLNG et du Grand Cubzaguais Communauté de Communes.

A l'instar du PLUi, le SCoT doit baser son projet d'aménagement dans une enveloppe foncière incertaine en l'état actuel des travaux du SRADDET de la Région Nouvelle-Aquitaine, ce qui a contraint son avancée en 2022.

## MOBILITES

### Fabrique des Mobilités

A l'instar de la CCLNG, les autres Communautés de Communes de la Haute-Gironde ne sont pas compétentes en matière d'organisation des mobilités, ce qui signifie que c'est la Région Nouvelle-Aquitaine qui en a la charge. Une instance informelle dénommée La **Fabrique des mobilités Haute-Gironde** a néanmoins été mise en place depuis **2021** afin de dialoguer entre les intercommunalités de Haute-Gironde et les partenaires institutionnels afin d'améliorer les déplacements des habitants et de garantir une cohérence entre les actions menées par chacune des communautés de communes.

Un Contrat Opérationnel de Mobilités (COM) doit être conclu entre les quatre Communautés de communes de Haute-Gironde, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Syndicat de Transport Nouvelle-Aquitaine Mobilités, le Département de la Gironde et la SNCF. Ce contrat identifiera le rôle de chaque partie prenante et définira les actions à mettre en œuvre sur le territoire de la Haute-Gironde pour les 6 ans à venir. Il est notamment question d'une évolution du service de Transport à la Demande, d'une mise en place de lignes de co-voiturage dynamique ou encore d'une expérimentation d'un service d'autopartage.

### RER Métropolitain

La CCLNG est informée **des avancées de l'étude sur le RER Métropolitain**, dont l'une des lignes aura pour terminus la gare de Saint-Yzan/Saint-Mariens, avec un train toutes les 30 minutes d'ici 2028.

Une réunion publique organisée par les porteurs de projet s'est tenue en octobre à Saint-Yzan-de-Soudiac, sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public, afin de présenter les travaux qui seront menés.

Le Syndicat de Transport Nouvelle-Aquitaine Mobilités travaille également à la définition d'un Schéma Multimodal auquel la CCLNG est associée. Celui-ci, qui aura notamment pour but de prévoir les interconnexions entre les différents moyens de transport et le rabattement vers les lignes structurantes.

## Schéma vélo



En 2021, la CCLNG a été lauréate de l'appel à projet AVELO 2 de l'ADEME, dans le but d'élaborer un Schéma directeur Vélo (ou Plan vélo). En 2022, la CCLNG a retenu le cabinet d'études AjBD pour sa réalisation. Au mois de septembre, une enquête en ligne a été menée afin d'identifier les pratiques de cyclistes, les freins à l'utilisation du vélo sur le territoire et les pistes d'amélioration. Une réunion

publique a également eu lieu au mois de décembre à Marsas afin de présenter les résultats du diagnostic et de l'enquête en ligne auprès de la population. Ce moment a aussi été l'occasion de recueillir les premières idées de maillage cyclable du territoire intercommunal.

## ICARE

La plateforme de rénovation énergétique de la Haute-Gironde « ICARE » a pour objet d'accompagner gratuitement tous les particuliers de la définition du projet de rénovation énergétique de leur habitat jusqu'à l'après-travaux, par un dispositif sans plafond de ressources, et en complémentarité avec l'OPAH en cours, en visant des rénovations énergétiques globales.

### > Chiffres clés

**43** permanences ont été tenues sur le territoire de la Haute-Gironde avec un taux de remplissage de 82 %

**548** contacts ont été enregistrés

**474** ménages reçus, dont 22% de résidents de la CCLNG

**48%** des ménages reçus ont un moyen de chauffage alimentés par du fioul ou du gaz

La plateforme ICARE met également en place des actions de sensibilisation et d'accompagnement des professionnels du bâtiment afin que ceux-ci se forment sur les nouvelles techniques visant l'objectif d'une maîtrise énergétique.

## ETUDE LOGEMENTS VACANTS

En collaboration avec le Grand Cubzaguais Communauté de Communes et la Communauté de communes de l'Estuaire, la CCLNG est accompagnée par la SEGAT dans le cadre d'une étude-action sur la vacance des logements. Cette étude doit permettre d'identifier les logements qui sont vacants sur le territoire de ces intercommunalités, les raisons de cette vacance et les outils pour y remédier. Elle sera finalisée en 2023 et permettra d'alimenter le PLUi.

# ENVIRONNEMENT DEVELOPPEMENT DURABLE

## NATURA 2000

**Participation et promotion du dispositif** pour les sites :

- « Marais de Braud-et-Saint-Louis et Saint-Ciers-sur-Gironde » (Donnezac, Saint-Savin),
- « Vallée et Palus du Moron » (Cézac, Civrac-de-Blaye, Cubnezais, Saint-Mariens, Saint-Savin),
- « Vallées de la Saye et du Meudon » (Cavignac, Donnezac, Laruscade, Marcenais, Saint-Mariens, Saint-Savin, Saint-Yzan-de-Soudiac)

## GEMAPI

Depuis le 1er janvier 2018, la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (GEMAPI), est assumée par les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre.

Ce bloc de compétences comprend les missions définies aux 1°, 2°, 5° et 8° du I de l'article 211-7 du Code de l'Environnement :

- 1° - l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique,
- 2° - l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau,
- 5° - la défense contre les inondations et contre la mer (gestion des ouvrages de protection hydraulique)
- 8° - la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Dans le cadre de cette compétence, la CCLNG est concernée par trois bassins versants :

- **Bassin versant de la Saye**, dont la gestion est assurée le Syndicat d'Aménagement de la Saye, du Galostre et du Lary (SASGL), et recouvrant 8 communes de la CCLNG (Cavignac, Donnezac, Laruscade, Marcenais, Marsas, Saint-Mariens, Saint-Savin, Saint-Yzan-de-Soudiac).

Le Syndicat mixte de gestion des bassins versants de la Saye, du Galostre et du Lary, qui fusionne les anciens Syndicats Mixtes d'Aménagement de la Saye, du Galostre et du Lary (SMASGL) et du Bassin Versant du Lary (SYMBAL). a été créé au 1<sup>er</sup> janvier. Son nouveau périmètre intègre des communes de la CALL, de la CCLNG, et des Communautés de communes du Fronsadais, de la Haute-Saintonge, des 4B Sud Charente et de la Lavalette Tude Dronne.

- **Bassin Versant du Moron**, dont la gestion est assurée par le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Moron et du Blayais (SMBVMB), et recouvrant 5 communes de la CCLNG (Cézac, Civrac-de-Blaye, Cubnezais, Saint-Mariens, Saint-Savin) ; outre l'entretien courant des berges et cours d'eau, quelques actions majeures peuvent être citées :

- Lancement d'un inventaire des zones humides avec des réunions publiques ;
- Stratégie d'intervention foncière.

- **Bassin Versant de la Livenne**, concernant les communes de Donnezac et de Saint-Savin, sa gestion étant assurée par la Communauté de communes de l'Estuaire pour le compte des EPCI concernés, en co-maîtrise d'ouvrage. Ses actions majeures ont été :

- Lancement d'un inventaire des zones humides ;
- Identification d'un milieu tourbeux sur la commune de Donnezac à fort enjeu ;
- Lancement de l'élaboration d'un Plan pluriannuel de gestion (PPG) unique entre les territoires girondins et charentais-maritime.

## CEPA(h)GES

Le Programme CEPA(h)GES, pour *Construire Ensemble les Pratiques Agricoles en Haute-Gironde*, est issu du Contrat Local de Santé. Il est porté la Communauté de communes de l'Estuaire (CCE) en partenariat avec l'ensemble des Communautés de communes de la Haute-Gironde, l'ARS Nouvelle-Aquitaine et les Organisme de Défense et de Gestion. Avec l'assistance d'une chargée de mission basée à la CCE, il vise à réduire l'exposition des habitants aux pesticides et leur utilisation, via des sensibilisations auprès des élus et des actions spécifiques sur l'ensemble du territoire de la Haute-Gironde.

En 2022, la CCE a travaillé sur l'identification des sites sensibles aux pesticides (écoles, crèches, aires de jeux, etc.).

Une étude sur la qualité de l'ait dans les crèches de Haute-Gironde a été menée avec les concours de l'ADEME, de la MSA et des 4 Communautés de communes.

Des réunions d'information se sont également tenues afin de rappeler la réglementation en matière de zone de non-traitement et pour présenter l'application « Bien Vivre Ensemble » (BVE), qui permet aux riverains de recevoir des alertes lorsque des traitements sur les cultures sont réalisés à proximité de chez eux.

Un nouveau dépliant a été élaboré pour présenter le programme CEPA(h)GES et le contexte viticole de la Haute-Gironde. Ce document met en avant l'application BVE ainsi que les nouveaux podcasts issus de la série initiée en 2021, qui cherche à comprendre comment fonctionne et s'articule la filière viticole en Haute-Gironde, en donnant la parole aux acteurs du territoire.

## PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

En 2019, le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a lancé le « Programme National pour l'Alimentation » (PNA) pour la période 2019-2023. Il vise l'émergence de projets locaux en matière d'agriculture et d'alimentation durables et fait l'objet chaque année d'un Appel à Projet afin de labelliser les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT).

**A l'échelle du SCoT, soit CCLNG et Grand Cubzaguais Communauté de communes, il a été décidé de lancer un PAT et de candidater à l'appel à projet PNA 2022-2023.**

Le diagnostic agricole et alimentaire initié au second semestre 2021 avec l'accompagnement de l'Agence d'Urbanisme Bordeaux Aquitaine (a-urba) a été finalisé, avec l'aide d'une stagiaire de Master 2 qui a été recrutée début 2022.

Suite au diagnostic, trois grands objectifs ont été définis :

- Améliorer la capacité alimentaire du territoire,
- Favoriser l'alimentation locale, de qualité accessible à tous
- Animer, communiquer et mettre en réseau.

Le programme d'actions initié a donné lieu à des groupes de travail en juin. Il a ensuite été soumis pour avis aux maires et aux acteurs concernés par la démarche avant d'être validé par le COPIL et voté en Conseil communautaire de décembre 2022. Le PAT a fait l'objet d'une candidature en décembre à l'appel à projet du PNA 2022-2023.



## ACTION CIRCUITS-COURTS

La compétence circuits-courts est portée par le Grand Cubzaguais Communauté de Communes (G3C) pour les 4 communautés de communes de la Haute-Gironde. Une des principales actions a été de créer un site internet de référencement des producteurs de Haute-Gironde, qui peuvent s'identifier par eux-mêmes et remplir leurs informations en vue de renseigner le public.

➤ <https://www.producteurs-haute-gironde.fr/>

La compétence « Circuits-courts » a également vocation à apporter de la cohérence dans les démarches agricoles et alimentaires de chaque communauté de communes, en particulier des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT).

C'est dans ce cadre qu'un recrutement d'un chef de projet « Coordination territoriale/alimentation locale » mutualisé à l'échelle de la Haute-Gironde et financé pour partie par la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du Contrat de Développement et de Transition, a été lancé fin 2022.

## PCAET

Le PCAET est un document de planification relatif au climat, à l'air et à l'énergie. Il est obligatoire pour les intercommunalités de plus de 20 000 habitants, ce qui est le cas de la CCLNG. Avec l'accompagnement du SDEEG 33, la CCLNG a donc prescrit un PCAET en juillet 2022. Il aura vocation à définir la stratégie territoriale et les actions afférentes en matière de réduction des consommations énergétiques, d'émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, d'augmentation de la production d'énergies renouvelables et de développement des capacités de stockage du carbone.

En novembre, une Fresque du Climat a été organisée par le cabinet NEPSSEN, bureau d'études œuvrant sur le PCAET de la CCLNG. Cette action de sensibilisation qui a concerné les maires, les délégués de la Commission Aménagement de l'Espace et les agents de la CCLNG a eu pour but de présenter les liens de cause à effet relatifs au changement climatique. Le diagnostic du PCAET, première phase de cette étude, a été présenté en COTECH et en COPIL en décembre 2022.

# DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

## CHAI 2.0

Le Chai 2.0 a retrouvé son activité et son fonctionnement normal sur cette année 2022.

Ainsi, les ateliers numériques du Chai 2.0 ont repris une fréquentation habituelle, pour revenir en termes de fréquentation à la période avant Covid.

De plus, un deuxième Cycle d'ateliers « Premiers clics » dans les bibliothèques et Médiathèques du territoire s'est déroulé sans interruption. Ils ont connu une bonne fréquentation et ont motivé certains participants à continuer leur apprentissage en poursuivant cette démarche dans les ateliers du Chai 2.0.

Concernant l'activité au Chai 2.0, au niveau des entreprises, une rotation s'est là encore opérée sur l'occupation des bureaux. Le constat qui en découle met en évidence des besoins parfois plus spécifiques pour les professionnels sur ces nouvelles approches du travail. De manière globale nous constatons un besoin chez les professionnels de pouvoir bénéficier de locations « flexibles » (location à la journée ou à la semaine plus forte).

Enfin, la collaboration se poursuit avec les autres espaces de coworking de Haute-Gironde et permet là encore la mise en place d'actions de communication collective ainsi que l'organisation de différents événements en commun.

## ESPACE SATELLITE CHAI 2.0

En 2021, les élus ont souhaité étudier la possibilité de créer un nouvel espace de coworking à Saint Savin dans un bâtiment (ancienne habitation d'environ 180m<sup>2</sup> rue Jacques VERGERON) propriété de la commune.

Le CAUE a été missionné pour étudier la faisabilité et estimer le montant de la réhabilitation. Le projet prévoyait la création de 5 bureaux en R+1, une salle de réunion, une cuisine et un espace de travail partagé en RDC. Le coût important d'une telle réhabilitation (304 000 € HT) a amené les élus à ajourner le projet.

## ZONES D'ACTIVITES

La Zone d'Activités Les Ortigues à Cézac a permis la création de 4 lots à destination d'entreprises souhaitant y installer leurs activités. En 2022, la CCLNG a signé le dernier acte notarié et le dernier compromis de vente correspondant au dernier lot à commercialiser d'une superficie totale de 6 534m<sup>2</sup>. Ce dernier lot, localisé en façade de la ZA devrait permettre l'implantation d'une unité de production de savons, senteurs et épicerie.

► **La Zone d'Activités La Tuilerie à Saint-Mariens** fait l'objet d'un rejet tacite en février 2021 de son dossier Loi sur l'Eau déposé un an plus tôt au titre de la présence d'une zone humide. Un nouveau bureau d'études accompagne la CCLNG pour le dépôt d'un dossier d'autorisation environnementale, le projet cumulant dérogation à l'interdiction de destruction des espèces protégées et dossier loi sur l'eau. La procédure implique, après recevabilité du dossier et de ses mesures compensatoires, de faire l'objet d'une enquête publique.

► **La Zone d'activités du Pont de Cotet à Saint-Mariens** va connaître l'agrandissement de la première entreprise installée sur le lotissement 3. En effet, la CCLNG a accepté la vente de sa parcelle supportant la réserve incendie (avec déplacement de celle-ci) pour permettre l'agrandissement de l'entreprise Bulle de Linge.

► Enfin, **dans la perspective des travaux sur le PLUi**, les élus ont été invités à se prononcer sur l'intérêt pour la CCLNG d'engager une réflexion sur le prochain aménagement d'une nouvelle zone d'activités. A partir d'éléments tels que la localisation, la desserte en réseaux ou encore la superficie, les élus ont décidé de s'intéresser à un aménagement d'une future ZA à Civrac-de-Blaye.

## ZAE FILIERE DIRIGEABLES

L'année 2022 a vu le projet de ZAE à Laruscade prendre une envergure plus importante pour la CCLNG puisqu'elle est devenue maître d'ouvrage du projet d'aménagement de la ZAE. Cela signifie pour la collectivité que c'est elle qui est en charge de l'ensemble des autorisations liées au projet :

► Déclaration d'Utilité Publique valant Mise en Compatibilité du PLU de Laruscade ;

► Dossier d'Autorisation Environnementale comprenant Dérogation Espèces Protégées, Loi sur l'Eau et défrichement ;

- Dépôt du Permis d'Aménager
- Dossier Parcellaire
- Dossier de demande de dérogation à l'urbanisation limitées

Les élus ont acté la délégation de la maîtrise d'ouvrage à la Région Aquitaine et le montage juridique et financier du projet à l'automne 2022. Il a été validé que la CCLNG resterait propriétaire de l'ensemble de la ZAE et que les lots feraient l'objet d'un bail emphytéotique entre la CCLNG et la Région Nouvelle Aquitaine. Cette dernière collectivité signera quant à elle un bail à construction avec une foncière créée pour construire les futurs bâtiments.

En 2022, la CCLNG a déposé un dossier de déclaration d'intention auprès des services de l'Etat. L'article L.121-18 du Code de l'Environnement dispose que certains projets doivent faire l'objet d'une telle procédure avant le dépôt des dossiers de demandes d'autorisation.

Ce dossier présente le projet et fixe les modalités de concertation prévues par le maître d'ouvrage, il est à la disposition du public pendant un mois sur le site internet du maître d'ouvrage, de la Préfecture et l'information doit être communiquée dans toutes les mairies du périmètre de concertation. Le public a un mois pour se manifester et solliciter, s'il l'estime nécessaire, l'intervention d'un garant pour accompagner la procédure de concertation.

La préfecture n'a enregistré aucune remarque, la CCLNG a donc été autorisée à poursuivre son processus de concertation préalable en 2023 avant dépôt des dossiers d'autorisation.

# SERVICES TECHNIQUES / VOIRIE / ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

## CONTROLE DES POINTS D'EAU INCENDIE

Par une délibération du 11 avril 2018, la CCLNG s'est dotée la compétence de « Contrôle des Points d'Eau Incendie » afin que cette mission fasse l'objet d'un traitement équitable sur le territoire, dans un contexte d'incertitude quant au maintien de cette prestation effectuée gratuitement par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Gironde.



La mission de contrôle est donc désormais assurée par la CCLNG, la propriété des équipements et le pouvoir de police correspondant restant de la compétence respectivement de la commune et du Maire.

Pour l'année 2022, la CCLNG, en vertu également de sa compétence de « versement des contributions au SDIS », a approuvé le versement d'une contribution de financement volontaire au budget du SDIS de la Gironde, pour un montant annuel de 45 565.65 €, afin de permettre au service de retrouver les moyens de ses missions.

Cette contribution complémentaire comprend le contrôle des poteaux d'incendie implantés sur l'ensemble du territoire par les services du SDIS, à titre gratuit. L'ensemble des communes bénéficient donc pour leurs points d'eau incendie.

## MARCHE DE VOIRIE

► Maîtrise d'ouvrage déléguée et maîtrise d'œuvre de travaux communaux.

### ► Chiffres clés

**39** chantiers de travaux de voirie réalisés pour

**8** communes pour un montant total de

851 829.06 € TTC, soit **45.72 %** par rapport à 2021.



## SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

### ► Chiffres clés

**71** contrôles de bon fonctionnement dans le cadre des ventes

**94** examens de conception (neuf et réhabilitation, instructions des dossiers de demande d'installation d'un assainissement non collectif)

**57** contrôles de la bonne exécution des travaux d'assainissement non collectif

La CCLNG a également relancé la campagne de contrôle périodique de bon fonctionnement des installations, notamment sur la commune de Saint-Yzan-de-Soudiac, donnant lieu à **33** contrôles sur cette commune. 259 contrôles en 2022, soit **55.5 %** par rapport à 2021.

## SERVICE TECHNIQUE COMMUN ADHESION DE CUBNEZAIS

L'année 2022 est la cinquième année de fonctionnement du STC.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, une 8<sup>ème</sup> commune – Cubnezais- a rejoint le service. Celui-ci est donc composé des collectivités suivantes : Cavignac, Civrac-de-Blaye, Cézac, Cubnezais, Marsas, Saint-Mariens, Saint-Savin, Saint-Yzan-de Soudiac et la CCLNG.

Budget total STC en 2022 : **1 451 006 €**, dont 206 685 € de dépenses d'investissement (tractopelle, remplacement d'un camion benne volé, désherbeur thermique, maîtrise d'œuvre des travaux des locaux techniques à Saint-Savin, etc.).

Le budget du STC est en **hausse de 31,99 %** par rapport à 2021.

Cette hausse est liée, d'une part, à l'intégration de la Commune de Cubnezais en 2022, correspondant à des charges de fonctionnement et d'investissement que le service n'a pas connu en 2021 (ex : transfert de 3 agents techniques communaux + autres charges).

D'autre part, 2022 a été une année de rattrapage au niveau des dépenses d'investissement (voir ci-dessus), comparativement à 2021 (12 635 €) et à 2020 (15 194 €)

Pour compenser ces fortes variations annuelles des dépenses d'investissements, qui vont être élevées sur les 2 prochaines années (ex : travaux des locaux techniques à Saint-Savin, prévus en 2023), il a été décidé un plan de lissage pluri annuel pour amortir les effets de ces variations sur les charges communales en lien avec le STC.

Concernant le projet d'extension et de restructuration des locaux STC basés à Saint-Savin (création d'un hangar de 245 m<sup>2</sup> et réhabilitation des sanitaires, vestiaires et réfectoire), l'Avant-Projet Définitif a été entériné, et le permis de construire accordé en décembre 2022. Le démarrage des travaux est prévu au printemps 2023.

2022 est également l'année de l'arrêt total des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces communaux, notamment pour le désherbage des cimetières qui seront exclusivement entretenus avec des méthodes alternatives (désherbage manuel, thermique, tonte). La contrepartie sera un temps agent nettement supérieur pour réaliser désormais ces entretiens.

## GESTION ET BROYAGE DES DECHETS VERTS

L'ADEME Nouvelle Aquitaine a lancé un appel à projets « OPREVERT » à destination des collectivités locales, associations et entreprises. Celui-ci a pour vocation de promouvoir les solutions de prévention et de valorisation des déchets verts (broyats de végétaux, paillage, retour au sol, etc...) pour permettre ainsi de limiter les impacts liés au brûlage et de profiter au mieux de cette ressource dans une logique de proximité et d'économie circulaire.

Au travers le **Service Technique Commun** de la CCLNG, la CCLNG souhaite encourager la valorisation des déchets verts produits (broyage, paillage et compostage des espaces verts) en rendant accessible aux habitants cette possibilité de broyage/paillage par des actions de sensibilisation et d'accès du public à ce nouveau service au plus proche de leur domicile.

En 2022, le service de broyage de végétaux a fonctionné sur les communes de Civrac-de-Blaye, Cubnezais, Donnezac, Marsas, Laruscade, Marsas, Saint-Mariens, Saint-Savin, Saint-Yzan-de-Soudiac.

La liste des communes éligibles au service de broyage est révisée annuellement par les élus de la CCLNG avant le démarrage de la campagne de broyage à l'automne.

### ► Service de broyage de végétaux :

Le broyage chez les usagers a été assuré par les agents du STC (en plus de leurs autres missions générales)

### ► Chiffres clés 2022

**31** demandes de broyage ont été déposées

**30** réalisées

**40** heures de temps agent (hors trajet)

**133** m<sup>3</sup> de végétaux broyés.



# TOURISME

## ACTIVITE GENERALE DE L'OFFICE DE TOURISME

### > Chiffres clés

**870** personnes renseignées

**116** participants aux balades grand public et ateliers nature pour les enfants

**6895** joueurs au parcours de géocaching Terra Aventura sur Saint-Savin

**483 €** de vente à la boutique.

L'année 2022 a été marquée par une forte canicule qui a duré plusieurs semaines, doublée par des interdictions d'accès au domaine forestier, des grands incendies qu'à connu la Gironde en juillet et août. Par conséquent, le programme des balades et ateliers s'en est trouvé fortement perturbé. Plusieurs balades ont été annulées ou dans la mesure du possible, reportées.

## EVENEMENT

> **Conte dessiné**, organisé avec la Fédération de pêche en juillet au Moulin de Charlot à Marcenais. Cette manifestation intimiste a réuni **40** spectateurs.



## COMMUNICATION ET EDITIONS

### > Chiffres clés

**Page Facebook** (publications de l'Office de Tourisme)

**28501** visiteurs (= personnes uniques ayant vu les publications)

**40** publications

## TAXE DE SEJOUR

### > La Taxe de séjour en chiffres

**24 601 €** collectés pour l'ensemble des hébergements (+ 34 % en lien avec le paiement des plateformes numériques)

## REFLEXION VALORISATION DE LA BOUTIQUE

L'Office de Tourisme s'est fixé comme objectif en 2022 de mener une réflexion sur une meilleure valorisation de la boutique, en plusieurs étapes. Un groupe de réflexion composé de membres du Conseil d'Exploitation s'est réuni pour travailler des propositions autour de :

> La définition la politique boutique (avec le choix des produits et des orientations de gammes, charte ...)

> la définition d'une politique tarifaire (commissionnement, dépôt-vente, contrats/conditions de vente avec fournisseurs)

> la définition des modalités de fonctionnement par type de fournisseurs + réaliser les documents afférents (conventions)

> la réalisation d'un plan d'actions d'animations de la boutique (boutiques éphémères, dégustations ...)

> La mise en place d'un plan de communication annuel (création de supports de communication dédiés aux événements ...)

> la définition d'une signalétique routière

## BLAYE BOURG TERRES D'ESTUAIRE

Dans le cadre du projet touristique mené en collaboration avec les communautés de communes de la Haute-Gironde, de nouvelles actions ont été menées en 2021 :

> **la préparation de 3 projets en groupement de commande entre les 4 OT** : la réalisation d'un nouveau site Internet de destination, une étude d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage visant à accompagner les futurs maîtres d'ouvrages dans l'aménagement des Fenêtres sur l'Estuaire et une étude d'opportunité pour un Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée

> **le lancement du Schéma d'Accueil de Diffusion de l'Information (SADI)** qui a pour objectif de définir une stratégie d'accueil cohérente sur l'ensemble du territoire, en impliquant les socio-professionnels du tourisme tout au long du projet.

# CULTURE

## SOUTIEN DES ACTEURS CULTURELS LOCAUX

Dans le cadre de son **dispositif d'accompagnement des acteurs et associations culturelles**, le Centre Intercommunal d'Action Culturelle, CIAC, a soutenu l'action de plusieurs associations et communes dans la mise en œuvre de manifestations artistiques et culturelles (notamment les Rendez-vous dits de la Compagnie 16 ans d'Ecart à Saint-Yzan-de-Soudiac, le MOAMO festival à Laruscade, deux concerts Scènes d'été à Cubnezais et à Laruscade, un concert musique classique à Cubnezais).

## SOUTIEN A L'ENSEIGNEMENT MUSICAL

### > Chiffres clés

**170** bénéficiaires des Chèques Musique (**400 € par jeune du territoire** s'inscrivant dans l'une des 3 écoles de musique du territoire) sur l'année 2021/2022 (156 sur l'année 2020/2021) pour un budget total de **68 000 €**.

## ANIMATIONS CULTURELLES

### > Chiffres clés

La programmation 2022 a été très variée et marquée par de belles fréquentations : 4 concerts p'tites scènes, deux représentations théâtre jeune public, une soirée ciné plein à Marcenais, la Nuit des Etoiles à Saint-Vivien-de-Blaye, 2 représentations de cirque en partenariat avec le Champ de Foire, pour un total public de **1270** entrées.

Le réseau intercommunal des bibliothèques a mis en œuvre plusieurs projets d'action culturelle : la soirée de remise des prix du concours de nouvelles, le Mois du Bien-être en bibliothèque et la Quinzaine du numérique en bibliothèque. Ces trois rendez-vous ont réuni **158** personnes.

Durant l'été, le CIAC s'est impliqué en tant que partenaire dans l'organisation de 5 manifestations : 4 Rendez-vous dits portés par la Compagnie 16 ans d'Ecart et le MOAMO festival porté par un collectif d'associations Ruscadiennes. Ces événements estivaux ont attiré plus de **1 336** personnes.

Les animations et manifestations artistiques et culturelles ont eu une fréquentation de **2750** personnes en 2022.

## ATELIERS NUMERIQUES EN BIBLIOTHEQUE

Deux sessions d'ateliers informatiques ont eu lieu en 2022. Le format a évolué passant de 5 ateliers mensuels à 4 ateliers hebdomadaires par bibliothèque. L'attente est forte : parmi la trentaine de participants, nombreux ont décidé de continuer à se former, se rendant désormais aux ateliers du Chai 2.0.

## MEDIATION - EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

En 2022, **7** parcours scolaires ont été construits avec des artistes professionnels dont 5 ont concerné **653** enfants/jeunes sur le territoire LNG :

### > Parcours Hut

Deux structures petite enfance du territoire ont accueilli ce parcours composé d'un atelier de sensibilisation à la voix en partenariat avec l'école de musique des Hauts de Gironde et d'une représentation du spectacle Hut de la Compagnie Eclats. Ce parcours a concerné 39 enfants et 15 adultes.

### > Parcours Couper Décaler

Participation de 3 classes de l'école de Saint-Mariens, avec 1 conférence introductive sur l'histoire du livre, 14h de résidence de création, 2 visites d'exposition et une exposition de rendu.

### > Parcours J'ai trop peur

Pour 2 classes de CM2 de Saint-Yzan-de-Soudiac, 1 classe de CM2 de Cézac, 1 classe de CM2 de Cubnezais et 1 classe de 6<sup>ème</sup> du collège de Val-de-Saye, avec 8h d'atelier d'écriture et de mise en voix, et deux représentations théâtrales.

### > Parcours Tout un cirque

Pour 3 classes de Saint-Mariens, 2 classes de Civrac-de-Blaye, et 4 classes de Saint Savin, avec 8h de pratique de porté et 2 spectacles de cirque.

### > Parcours Baibai Lugu

42 enfants des ALSH de Marcenais et de Saint-Yzan-de-Soudiac ont participé à un atelier de sensibilisation musicale et 5 professeurs des écoles de musique du territoire ont bénéficié d'un temps de formation aux boîtes électriques par l'association Rock et Chanson.

### > Chiffres clés

**17 000€** de subventions allouées par la DRAC

**7 600€** de subventions allouées par le Département de la Gironde

**1 854 €** de subventions allouées par l'Iddac

## TRAVAUX ECOLE DE MUSIQUE DE SAINT-YZAN

Dans le cadre du programme France Relance, la CCLNG a bénéficié d'une enveloppe DSIL - Rénovation énergétique des bâtiments pour les locaux occupés par cette école de musique de Haute Gironde comptant près de 150 adhérents.

Les travaux en 2021 ont concerné les menuiseries extérieures et l'isolation du comble, ceux de 2022 d'isoler les murs périphériques, l'ajout d'une VMC dans les pièces humides, le remplacement des luminaires par des luminaires à LEDS. Ils ont pour but de réduire les consommations énergétiques et d'augmenter le confort des usagers du site.

Le montant de la subvention s'élève à 10 173,18 euros HT pour un montant total de 28 176,66 euros HT.



## RENOVATION DU MOULIN

La CCLNG a lancé le projet de rénovation du Moulin de Bellevue, les travaux prévus consistant à réaliser un ravalement intérieur et extérieur des murs en moellons, la création d'un cheminement d'accès accessible par tous.

Le montant est de 169 212,00 € HT. La CCLNG a sollicité des aides de l'ETAT au travers du DSIL mais aussi de l'Europe grâce au LEADER. Les subventions attendues sur ce projet sont de 70 003,00 € HT pour le DSIL et 40 214,99 € HT dans le cadre de LEADER.

# ENFANCE JEUNESSE SPORTS

## MAISON DE LA PETITE ENFANCE

### > Chiffres clés

**224 jours** d'ouverture

**53** enfants accueillis

**37564** heures de présence

**68 %** de taux d'occupation réel

**23** enfants ayant une tarification inférieure à 1€

Le nombre d'enfants ayant une tarification de moins de 1 € est en hausse, ce qui se traduit par une bonne intégration des familles en difficulté.

Si le nombre d'enfants accueillis a connu une baisse par rapport à l'année précédente elle n'a pas eu d'incidence sur le taux d'occupation qui a même légèrement augmenté.

Le 1<sup>er</sup> juillet, une Educatrice de Jeunes Enfants a été recrutée et le 1<sup>er</sup> septembre, une puéricultrice a pris la direction de cette structure.

Depuis 2022, la bibliothèque de Cagnac propose aux enfants de la MPE des interventions une fois par mois, hors vacances scolaires.

## HALTE GARDERIE ITINERANTE

### > Chiffres clés

**134** jours d'ouverture

**34** enfants inscrits

**3938** heures de présence

**56 %** de taux d'occupation réel

**26** enfants ayant une tarification inférieure à 1 €

Le nombre d'enfants inscrits a légèrement augmenté. Cette structure rencontre des difficultés à faire remonter de manière significative son taux d'occupation, encore très impacté par la COVID 19, et par le profil des familles accueillies.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2022, la Coccinelle a célébré la fin d'année à Cubnezais autour d'un pique-nique partagé avec les familles de la structure et le Relais Petite Enfance.

## MICRO CRECHE

### > Chiffres clés

**220** jours d'ouverture

**24** enfants inscrits

**15550** heures de présence

**70 %** de taux d'occupation réel

**11** enfants ayant une tarification inférieure à 1€

Durant sa deuxième année de fonctionnement, la micro-crèche n'a pas connu de changements majeurs dans son équipe de professionnelles. Le nombre d'enfants inscrits ainsi que le taux d'occupation ont évolué positivement.

La structure a dû fermer 5 jours à la fin du mois de janvier 2022 pour cause de nombreux cas Covid parmi les enfants.

Une fête de fin d'année en juillet 2022 sur le thème de la Fête Foraine a connu la participation des familles.

## RELAIS PETITE ENFANCE

### > Chiffres clés

**223** jours d'ouverture les mercredis matin

**173** Assistantes Maternelles sur le territoire, dont

**78** proposent une offre d'accueil en horaires atypiques

**1358** contacts qui émanent des assistantes

maternelles, **1321** contacts de la part des familles

**106** ateliers d'éveil proposés aux enfants

**41** Assistants Maternels partis en Formation Continue

Le Guichet Infos Familles (G.I.F) rattaché au Relais Petite Enfance centralise depuis 2020 toutes les demandes d'accueil pour les moins de 3 ans, permettant ainsi de proposer aux familles l'offre la plus adaptée à leurs besoins en fonction des disponibilités des différents services de la Petite Enfance.

**158** familles ont fait appel au service en 2022 afin d'être informées des modes d'accueil existants sur le territoire et ont été accompagnées dans leur recherche de solution d'accueil, collective ou individuelle.

Les activités proposées ont consisté en :

> **Ateliers d'éveil sportif** : une session de 45 minutes, animée par un éducateur sportif diplômé, toutes les 2 semaines tout au long de l'année durant les périodes scolaires.

- **Ateliers lecture** en collaboration avec la Médiathèque de Saint-Mariens : 1 séance par mois depuis Octobre 2022.
- **Balade et pique-nique** sur le site du Moron à Prignac et Marcamps
- **Promenades découvertes** sur le site du Lac Du Moulin Blanc à Saint-Christoly-de-Blaye
- **Sortie Inter RPE à « Terre d'oiseaux »**
- Le 1<sup>er</sup> juillet 2022, le Relais Petite Enfance et la Coccinelle ont célébré la fin d'année à Cubnezais autour d'un pique-nique partagé avec les familles.

Les événements du Service Petite Enfance :

- Le 21 mai 2022, le Service Petite Enfance a proposé sa **Journée Annuelle de la Petite Enfance**, à Civrac De Blaye, sur la thématique de la découverte des 5 sens. 99 familles ont été recensées, dont 68 du territoire, 155 enfants accueillis, dont 75 de moins de 3 ans, 57 entre 3 et 6 ans, 18 entre 6 et 10 ans, et 5 de + de 10 ans.
- Le 22 décembre 2022, dans la Salle des Fêtes de Civrac-de-Blaye, la compagnie « Cirk On Flex » a proposé son spectacle « Rimes en bulles » lors d'une **Fête de l'hiver** proposée aux enfants et aux familles accueillis dans les EAJE et chez les Assistantes maternelles du territoire.

## LIEU ACCUEIL ENFANTS PARENTS

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> Décembre 2021 : l'année 2022 a donc été sa première année complète de fonctionnement.

Le LAEP est un lieu de socialisation des enfants et des parents, et d'écoute et de jeux entre eux. Il permet d'échanger entre familles et de prendre un temps privilégié.

Cette structure est gérée par une professionnelle de la Petite Enfance, Educatrice de Jeunes Enfants, et l'accueil est réalisé également par des bénévoles spécialement formés.

Durant l'année 2022, **113** séances de 2 heures ont été proposées aux familles.

Nombre de familles accueillies : **31**

Nombre d'enfants différents entre 0 et 3 ans : **34**

Nombre d'enfants différents de 4 à 6 ans : **2**

Soit **36** enfants au total

Les accueils sont programmés :

- Les lundis de 9h30 à 11h30,
- Les jeudis de 9h30 à 11h30 ainsi que de 16h à 18h.

Un café des parents sur « les maux de l'hiver » a été animé par Sandy CHANSIGAUD, reflexologue plantaire le 3 décembre 2022. Cinq familles accompagnées de cinq enfants ont participé à ce premier café des parents.

## ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

### ► Chiffres clés

Les centres de Saint-Yzan-de-Soudiac, Cézac et Marcenais ont été ouverts 96 jours et ont accueilli : **522** enfants de 3 à 14 ans. Les familles ont bénéficié de **9610** journées d'accueil pour leurs enfants soit une augmentation de 51% par rapport à 2021. La fin des protocoles COVID a permis d'ouvrir davantage de places à des familles toujours plus nombreuses (+20% d'enfants accueillis).

Alors que le **cout réel d'une journée ALSH est de 48€, les familles payent en moyenne 8,70 €,** soit à peine plus de 18% du cout réel (soit 2% de moins à la charge des familles par rapport à 2021), 46% du cout réel restent entièrement à la charge de la CCLNG, le reste étant financé par la CAF.

## FORUM JOB D'ETE ET DE L'APPRENTISSAGE

Après à 2 années sans Forum pour cause du Covid, cet événement attendu par les jeunes de toute la Haute-Gironde, a été accueilli par la commune de Donnezac le 26 mars 2022.

**309** personnes, dont 140 Jeunes ont ainsi pu accéder à de multiples offres d'emplois saisonniers ou d'alternance, et obtenir des informations sur leur projet d'apprentissage.

Les jeunes de la CCLNG et le Grand Cubzaguais Communauté de Communes du étaient particulièrement représentés (57% du public jeune).

## SPORTS VACANCES

### ► Chiffres clés

**83** jeunes ont participé à 7 sessions de Sports Vacances organisées durant les vacances d'Hiver (2) Printemps (1), d'Eté (3) et de la Toussaint (1).

Dans le cadre du dispositif du Département, les sessions de Sports Vacances à destination des jeunes entre 10 et 15 ans sont organisées sur une durée d'une semaine et ont eu lieu au gymnase de Saint-Yzan-de-Soudiac ou de Marsas. L'objectif est de découvrir de nombreux sports.

Des sorties extérieures variées ont été cette année encore proposées aux participants : découverte du BMX ou de l'Escalade, centre aquatique des Antilles de Jonzac, ou encore trampoline ...



## FINANCEMENT FORMATION Bafa

Initiée en 2019 par la Mission Locale en réponse à un appel à projet du Département, la mise en place d'une formation Bafa mutualisée sur la Haute Gironde a permis à de nombreux jeunes de bénéficier d'un accès privilégié et à tarif préférentiel.

27 jeunes, dont 4 du territoire Latitude Nord Gironde l'ont suivi, réalisée par les CEMEA dans les locaux de l'ALSH de Saint-Christoly-de-Blaye.

Le Département en finance une part lorsqu'il s'agit de jeunes inscrits à la Mission Locale et **la CCLNG participe à hauteur de 100 € par jeune du territoire, quel que soit son statut.**

L'objectif est de permettre à des jeunes non diplômés de bénéficier d'une formation qualifiante et de créer un vivier de recrutement dans un secteur qui manque parfois de candidats, pour les structures du territoire.

## NOUVEL ALSH

L'année 2022 a permis de déterminer un nouveau site pour construire l'ALSH de la CCLNG.

Le constat a été effectué en 2021 que l'option retenue initialement ne correspondait pas aux exigences de ce projet majeur. Un nouveau cahier des charges a été défini, à l'appui d'un appel à candidature auprès des communes.

Après étude de plusieurs propositions intéressantes de terrains constructibles, le choix des élus s'est porté en fin d'année sur l'offre de Civrac de Blaye, qui permettra de réaliser un projet destiné à accueillir environ 200 enfants.

## POLITIQUE JEUNESSE

Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (voir FOCUS), le diagnostic Jeunesse qui avait été engagé en 2021 a été intégré et complété.

Les élus ont défini la politique Jeunesse comme étant un axe majeur du projet de Territoire.

Un programme d'actions étoffé a ainsi été défini avec pour objectif de créer une véritable offre dédiée aux jeunes, en particulier les 13/17 ans.

Dès cette année, des collaborations ont été engagées avec des partenaires, telle une animation sportive à l'attention des élèves sur la pause méridienne à la demande du Collège de Marsas. Ce « pont » entre le secteur éducatif et la Collectivité servira de base à un travail commun pour une réponse aux besoins des jeunes du territoire.

## EQUIPEMENTS SPORTIFS

Suite aux transferts des équipements sportifs à la CCLNG, les associations ont vécu une année complète dans les équipements transférés, et pour certaines dans un équipement neuf : le gymnase du collège Philippe Madrelle à Marsas.

Une politique ambitieuse de travaux sur les équipements sportifs a été validée par les élus pour améliorer l'accueil des adhérents : 2 nouveaux dossiers de demandes de subvention déposées auprès de différents partenaires (état, région, conseil départemental) se sont ajoutés aux 6 dossiers déposés précédemment et suivis par les services de la CCLNG. Les accords attendus permettraient l'engagement de travaux en 2023.

En 2022, les utilisateurs ont bénéficié de 18 000 heures de disponibilité des équipements sportifs : les différentes associations mais aussi les établissements scolaires ont eu ainsi accès aux installations de la Communauté de Communes.

30 manifestations (kermesse, foires, brocantes, fêtes locales, Moamo festival) se sont déroulées sur le territoire de la CCLNG sur les stades notamment. Les équipements ont été occupés également la plupart des week-ends pour les rencontres liées aux différents championnats, aux compétitions départementales ou régionales.

L'entretien des terrains de Football représente l'équivalent de 2,1 hectares de tontes annuelles ; les réparations ont nécessité 127 interventions des Services Techniques de la CDC sur les installations sportives (changement d'une pompe de relevage, réparation de fenêtres cassées, remplacements de serrures endommagées, repérage de fuites sur installation ...).

Le budget annuel de fonctionnement des équipements de sports s'élève à **505 000,00 €**.

# CIAS

## LES SERVICES

### ► Service intercommunal d'aide alimentaire

#### > Chiffres clés

**449** personnes (313 adultes et 136 enfants)  
**186** foyers concernés et **1762** colis distribués  
**6** tonnes de denrées collectées lors de la Collecte nationale de la Banque Alimentaire (présence d'environ environ **70** bénévoles)

### ► Portage de repas à domicile

#### > Chiffres clés

**137** bénéficiaires (dont **27** inscriptions et **18** départs)  
**70** inscrits réels pour **19 205** repas distribués  
**De 4 € à 7,50 €** le coût du repas pour la personne (7,50 € pour 25% des bénéficiaires / 6 € pour 70% des bénéficiaires / 4 € pour 5% des bénéficiaires)

### ► Téléassistance

#### Chiffres clés

**22** bénéficiaires pour une aide annuelle de **2 646 €**

### ► Petits travaux à domicile

#### > Chiffres clés

**4** bénéficiaires dont 3 interventions.

### ► Espace France services

#### > Chiffres clés

**1 522** personnes reçues pour des informations personnalisées, des orientations et/ou un accompagnement dans les démarches administratives sur toutes les thématiques de la vie quotidienne (pré-demande de titres d'identité ou de voyage, retraite, mobilité, budget, logement, formation, santé...).

### ► Point Justice (Permanences d'accès au Droit)

#### > Chiffres clés

**329** personnes reçues sur **104** permanences réalisées

### ► Transport à la demande

#### > Chiffres clés

**330** inscrits  
**2 601 voyages** effectués dont **2 357** intra CCLNG et communes limitrophes et **244** hors territoire

### Les utilisateurs du Transport à la Demande :

**81%** des transports sont effectués par les plus de 75 ans

### Les motifs de transport :

**16%** des personnes utilisent le transport pour se rendre à un rendez-vous médical ou un lieu de santé

**22%** des personnes l'utilisent pour se rendre au marché ou au supermarché

**39%** des personnes l'utilisent pour visiter un proche à la maison de retraite ou se rendre à l'accueil de jour

**8%** des personnes l'utilisent pour les loisirs

**2%** des personnes l'utilisent pour les démarches administratives.

### ► Scolarisation des enfants de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage

Soutien à la scolarisation, par la mise en relation des familles avec les établissements scolaires des communes à proximité de l'aire d'accueil de Cavignac : Cavignac, Saint-Mariens, Saint-Yzan-de-Soudiac, Cézac.

## LES PROJETS

### ► Maison d'accueil pour personnes âgées

Poursuite de groupes de travail pluri partenariaux pour ajuster le projet aux besoins du territoire.

### ► Maison partagée à Donnezac

Premières réflexions engagées sur la Charte de Vie Partagée qui sera co-construite avec les futurs occupants.

### ► Contrat Local de santé

4 axes de travail stratégiques pour réduire les inégalités sociales et territoriales de santé

17 fiches actions conduites avec des partenaires institutionnels et privés pour lutter contre les difficultés d'accès aux soins, apporter des réponses aux problématiques de santé mentale, prévenir les violences intrafamiliales, sensibiliser à la santé environnementale, soutenir l'installation de professionnels de santé.

### ► Le logement d'urgence et le logement des jeunes

- **Accueil et mise à l'abri de personnes en situation d'urgence** à la suite de violences conjugales, via un hébergement de courte durée et des orientations.

- **Sous-Location de 2 logements à des jeunes en insertion** via le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) de la Mission Locale de la Haute-Gironde.